



RAPPORT ANNUEL 2008



Photos :

Couverture :

Une jeune Guatémaltèque lève la main en classe. La fillette, élève d'une école à El Llano, participe à un programme subventionné par l'UNFPA dont le but est d'élargir les perspectives ouvertes aux adolescentes indigènes.

© Mark Tuschman

Avant-propos :

Ban Ki-moon, Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies

© Mark Garten/ONU

Message de la Directrice exécutive :

Thoraya Ahmed Obaid, Directrice exécutive de l'UNFPA

© Eskinder Debebe/ONU

Santé reproductive et maternité sans danger :

Des clientes attendent à un dispensaire subventionné par l'UNFPA au Panama. Le dispensaire sert le peuple autochtone Ngöbe-Buglé, l'un des plus pauvres d'Amérique latine.

© Carina Wint pour l'UNFPA

Culture, identité sexuelle et droits humains :

En Bolivie, un père porte son fils.

© Tom Weller

Aider dans les situations d'urgence :

Au Tchad, une fillette reçoit de l'eau à un camp pour personnes déplacées qui bénéficie de l'assistance de l'UNFPA.

© Micah Albert

Pauvreté, population et développement :

Un pêcheur jette son filet dans l'eau sur la plage de Wataboo située à Baucau (Timor-Leste).

© Martine Perret/ONU

Édifier un soutien :

Geri Halliwell, Ambassadrice itinérante de l'UNFPA, devant le Capitole de Washington où elle a rencontré en février des membres du Congrès. La chanteuse a parlé avec les parlementaires des graves risques de santé qu'affrontent femmes et mères dans le monde entier.

© MJ Kim

Ressources et gestion :

Un couple d'étudiants reçoit des conseils sur les pratiques sexuelles sans danger et la planification familiale à un centre accueillant aux jeunes situé à l'Hôpital universitaire d'Ankara (Turquie). L'UNFPA fournit de l'équipement et des fournitures au centre.

© Don Hinrichsen/UNFPA

Table des matières

iii	Avant-propos
iv	Message de la Directrice exécutive
1	Santé reproductive et maternité sans danger
9	Culture, identité sexuelle et droits humains
13	Aider dans les situations d'urgence
19	Pauvreté, population et développement
23	Edifier un soutien
27	Ressources et gestion

Tableaux et diagrammes

27	Revenus et dépenses 2008
27	Principaux donateurs de l'UNFPA
28	Dépenses par groupe de pays
28	Dépenses pour 2008 par région
29	Assistance de l'UNFPA par région géographique
29	Assistance de l'UNFPA par domaine de programmes
32	Assistance de l'UNFPA par agent d'exécution
33	Dépenses effectuées au titre des projets
34	Annonces de contributions et paiements effectifs

Mission de l'UNFPA

L'UNFPA, Fonds des Nations Unies pour la population, est une organisation internationale au service du développement qui promeut le droit de chaque femme, homme et enfant à vivre en bonne santé et à jouir de chances égales.

L'UNFPA vient en aide aux pays qui utilisent les données relatives à la population afin de concevoir des politiques et des programmes visant à réduire la pauvreté et à faire en sorte que chaque grossesse soit désirée, chaque accouchement sans danger, chaque jeune non contaminé par le VIH/sida, chaque fille et femme traitée avec dignité et respect.

L'UNFPA - parce que tout le monde compte.

Avant-propos

Les troubles financiers, les changements climatiques, les menaces à la paix et d'autres redoutables difficultés soulignent l'interdépendance des problèmes de population, de développement et d'environnement – et l'importance de l'action du Fonds des Nations Unies pour la population, qui sauve des vies.

Comme le présent rapport le montre concrètement, l'UNFPA lutte pour garantir que les grossesses sont désirées, que les jeunes peuvent se protéger contre le VIH, et que les femmes et filles sont traitées avec respect. Le Fonds aide aussi à protéger les groupes vulnérables de la violence et de la discrimination, à défendre les droits en matière de reproduction et à donner à chacun les moyens d'accomplir son potentiel.

En 2008, l'UNFPA a intensifié ses efforts pour aider les pays à atteindre l'objectif du Millénaire pour le développement 5 relatif à l'amélioration de la santé maternelle – action d'autant plus essentielle que les progrès ont été plus lents concernant cet objectif que n'importe quel autre.

Le Fonds aide aussi de nombreux pays à préparer le cycle de recensements de 2010. Ils livreront d'importantes données qui peuvent aider les gouvernements à concevoir des politiques et des stratégies efficaces pour s'attaquer à la pauvreté et fournir aux groupes et individus vulnérables des services sociaux et des perspectives d'avenir.

Ces activités font une différence prodigieuse dans la vie des individus: jeune qui apprend à éviter l'infection par le VIH; mère qui survit à un accouchement difficile; fille qui est en mesure de poursuivre sa scolarité. Et, collectivement, elles apporteront maints avantages à des sociétés entières, aidant à faire face aux défis mondiaux d'aujourd'hui tout en posant les fondements d'un lendemain plus viable.

Le présent rapport expose en détail les importantes réalisations du Fonds en 2008; je le recommande aux décideurs et à tous ceux que préoccupe l'avenir de notre monde.



Ban Ki-moon

Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies

Message de la Directrice exécutive

Les dirigeants du monde reconnaissent aujourd'hui que l'amélioration de la santé reproductive, le progrès de l'égalité des sexes et l'intégration de l'analyse démographique à la planification du développement peuvent faire la différence entre atteindre – ou ne pas atteindre – les objectifs du Millénaire pour le développement.

En 2008, l'UNFPA, Fonds des Nations Unies pour la population, a continué d'aider les pays à poursuivre la mise en œuvre du Programme d'action de la Conférence internationale sur la population et le développement. Celui-ci contribue sensiblement à la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement, en particulier de ceux qui visent à mettre fin à l'extrême pauvreté, à promouvoir l'égalité des sexes, à améliorer la santé maternelle, à réduire la mortalité infantile et à lutter contre le VIH/sida.

En aidant les pays à élargir les services de santé sexuelle et reproductive, l'UNFPA a contribué aux progrès vers la réalisation de l'objectif du Millénaire pour le développement 5 qui concerne l'amélioration de la santé maternelle. En 2008, l'UNFPA a uni ses forces à celles de l'UNICEF, de l'Organisation mondiale de la santé et de la Banque mondiale pour accélérer l'application des mesures visant à réduire les décès maternels dans 60 des pays les plus gravement touchés. Dans le but de catalyser le financement, l'UNFPA a lancé un Fonds d'affectation spéciale pour la santé maternelle d'un montant de 500 millions de dollars, qui aide déjà à améliorer la santé des mères et des nouveau-nés dans 11 pays. L'UNFPA persiste à croire qu'aucune femme ne doit mourir en donnant la vie.

En 2008, la Campagne pour éliminer les fistules a atteint un tournant capital avec l'annonce que son champ d'action avait quadruplé. La Campagne est active maintenant dans plus de 45 pays en Afrique, en Asie et dans la région des États arabes, contre 12 pays lors de son lancement en 2003. Depuis ses débuts, la Campagne a aidé plus de 12 000 femmes à recevoir un traitement de la fistule, et plus de 20 pays ont intégré le programme de lutte contre la fistule dans leurs stratégies, politiques et plans nationaux.

Pour arrêter la propagation du VIH/sida, surtout parmi les femmes et les jeunes, l'UNFPA a continué à aider les pays à intégrer plus complètement la santé sexuelle et reproductive et la prévention du VIH. L'UNFPA s'est également préoccupé d'assurer la sécurité d'approvisionnement en produits de santé en matière de reproduction: 80 pays ont maintenant des entrées budgétaires pour les contraceptifs et d'autres produits de santé reproductive.

Pour aider les pays lors du cycle de recensements de 2010, l'UNFPA leur a prêté une aide technique et financière. Un appui a été fourni afin de renforcer la capacité nationale de collecte, d'analyse et d'utilisation des données de manière à orienter les programmes de réduction de la pauvreté et à mesurer les progrès accomplis vers la réalisation des objectifs de développement internationalement convenus.

En 2008, l'UNFPA a réagi aux crises humanitaires survenues dans 50 pays en acheminant des fournitures et un équipement médicaux, ainsi qu'en fournissant une assistance technique aux gouvernements et à ses partenaires pour aider les femmes, hommes et jeunes vulnérables, dont beaucoup étaient des personnes déplacées ou des réfugiés.

Comme les années précédentes, la plus grande partie de l'activité de l'UNFPA en 2008 a bénéficié de notre indispensable partenariat avec les gouvernements, les organisations non gouvernementales et le secteur privé. J'ai la ferme conviction que les partenariats sont le seul moyen d'aller de l'avant si nous voulons que nos idéaux de respect des droits humains deviennent des réalités vivantes pour chaque homme et chaque femme, chaque jeune et chaque personne âgée.



J'ai travaillé avec mes collègues de l'UNFPA afin d'institutionnaliser une approche sensible aux valeurs culturelles, une "lunette culturelle", dans notre action humanitaire et servant le développement. Nous l'avons fait en prenant appui sur la sagesse que nous avons acquise au long des années – un changement social durable doit être profondément enraciné. Au cœur de notre activité se situe un souci prioritaire des droits humains et de la dignité humaine. Nous croyons que tous les individus ont une valeur intrinsèque et le droit d'atteindre leur plein potentiel.

Le *Rapport sur l'état de la population mondiale* était axé en 2008 sur la culture. L'un de ses principaux messages est que le changement ne saurait être imposé de l'extérieur; pour être durable, le changement doit venir de l'intérieur. Notre expérience montre que la connaissance d'une

culture et la sensibilisation à celle-ci, ainsi qu'une collaboration étroite avec les agents de changement locaux, servent à promouvoir et protéger les droits humains, et notamment les droits des femmes.

En 2008, l'UNFPA a réuni le premier Forum mondial des organisations confessionnelles, qui a rassemblé plus de 160 dirigeants religieux et représentants d'organisations confessionnelles, et que le lancement d'un réseau interconfessionnel sur la population et le développement a couronné. Les membres du réseau ont décidé de travailler ensemble sur des problèmes tels que le VIH/sida, la santé maternelle et la fin de la discrimination et de la violence à l'égard des femmes.

Étant intégralement partie à la réforme des Nations Unies, l'UNFPA a continué d'améliorer ses pratiques de responsabilisation, de contrôle et de gestion. Pour être plus proches de ceux que nous servons, nous avons déplacé nos bureaux régionaux du Siège, à New York, dans leurs régions respectives. Cette initiative améliorera la liaison avec les pays et favorisera une réaction plus rapide à leurs besoins en même temps qu'un meilleur suivi et évaluation. Une priorité absolue est de renforcer la capacité des institutions nationales et régionales, en tant que réseaux de connaissances et d'expériences, à aider les pays à faire progresser la mise en œuvre de l'agenda de la Conférence internationale sur la population et le développement.

L'UNFPA tire fierté des progrès réalisés en 2008. Regardant vers l'avant, nous continuerons à aider les pays à maintenir et élargir leurs gains en matière de développement ainsi qu'à protéger le bien-être des plus vulnérables, surtout les femmes et les enfants, tandis que la crise financière se développe et que des mesures concertées sont prises vers un redressement.

Thoraya Ahmed Obaid



Santé reproductive et maternité sans danger

Promouvoir la santé des mères et de leurs enfants en réduisant le nombre de décès maternels et de lésions liées à la maternité, en prévenant le VIH et en fournissant des produits et services de santé reproductive propres à sauver la vie

Janice Banaag, 18 ans, est une toute jeune mère. Elle réside à Tondo, zone de taudis à population dense et aussi zone industrielle située à Manille (Philippines). Elle-même, son mari Joell et son bébé Janelle vivent dans une petite pièce sans fenêtre. Ils survivent avec l'argent que gagne Joell grâce à son cyclo-pousse. Tandis que la plupart des accouchements ont lieu à Tondo au domicile et sans la présence d'une assistante qualifiée, Janelle est née dans un dispensaire pour mères et enfants géré par la Zone One Tondo Organization, que soutient l'UNFPA. Le dispensaire offre aussi des examens prénatals et postnatals et des services de planification familiale. Après la naissance de Janelle, Janice est retournée au dispensaire pour obtenir un dispositif intra-utérin. Elle veut un autre enfant plus tard, mais préfère attendre d'avoir davantage d'économies.



© William A. Ryan/UNFPA

La santé reproductive est essentielle au bien-être général des femmes, des enfants et des familles. La santé reproductive englobe la protection et la promotion des droits des individus et des couples en matière de reproduction par l'accès à des services de santé et à une information complets pour répondre à leurs besoins en matière de sexualité et de reproduction, ce qui intéresse la santé aussi bien mentale que physique.

La mauvaise santé reproductive représente un sixième du fardeau mondial de morbidité et de mortalité prématurée, un tiers parmi les femmes d'âge procréateur. Les grossesses non recherchées, les décès maternels et lésions dues à l'accouchement, les infections sexuellement transmissibles, dont le VIH, continuent d'affliger la population – et surtout les pauvres – dans le monde entier.

L'un des principaux objectifs du Plan stratégique de l'UNFPA pour la période 2008-2011 est d'améliorer la qualité de vie en assurant l'accès de tous à la santé reproductive d'ici à 2015 et l'accès de tous à une prévention complète du VIH d'ici à 2010.

Améliorer la santé reproductive, en particulier réduire la mortalité et la morbidité maternelles, exige des systèmes de soins de santé fiables et en bon état de fonctionnement, ainsi qu'une planification et une politique adéquates des ressources humaines. En 2008, l'UNFPA a mis au point un cadre des droits en matière de reproduction et de santé sexuelle et reproductive afin de fournir des directives d'ensemble et une action cohérente qui permettraient de mettre en œuvre ce qui, dans le Plan stratégique de l'UNFPA, concerne la santé reproductive et les droits en matière de reproduction. Le cadre s'appuie sur les objectifs de la Conférence internationale sur la population et le développement de 1994, le Sommet du Millénaire et les objectifs du Millénaire pour le dévelop-

pement adoptés en 2000, le Sommet mondial de 2005 et l'addition en 2007 de l'objectif de l'accès de tous à la santé reproductive à l'objectif du Millénaire pour le développement 5, qui concerne l'amélioration de la santé maternelle. Ces accords internationaux de haut niveau appellent la communauté internationale à faire de plus grands efforts pour améliorer la santé maternelle et infantile et pour faire une réalité de l'accès de tous à la santé reproductive. Les accords inscrivent aussi la réaction de l'UNFPA dans le cadre du climat changeant de l'aide et dans celui de l'attention accrue portée au renforcement des systèmes de santé partout dans le monde.

En 2008, l'UNFPA a continué de soutenir l'accès à un ensemble de services de santé sexuelle et reproductive en l'intégrant dans les politiques nationales, les plans de santé et les systèmes régulateurs.

Parce que la santé mentale a souvent été négligée ou marginalisée dans le domaine de la santé reproductive, l'UNFPA et l'Organisation mondiale de la santé ont publié un rapport intitulé *Mental Health Aspects of Women's Reproductive Health: A Global Review of the Literature*. Ce rapport, qui vise à informer les professionnels de la santé, les décideurs et autres catégories des liens entre santé mentale et santé reproductive, décrit les facteurs biologiques, psychologiques et sociaux et étudie les différents moyens possibles d'adopter une approche intégrée de la santé mentale et de la santé reproductive.

SAUVER LA VIE DES MÈRES ET DES NOUVEAU-NÉS

Plus de 500 000 femmes meurent chaque année durant la grossesse ou l'accouchement, et un bien plus grand nombre souffrent de lésions liées à la grossesse. Un million de nouveau-nés meurent dès leur première journée d'existence. Quatre-vingt-dix-neuf pour cent des décès maternels



Peter Bruyneel

Une mère et son jeune enfant à Katmandou (Népal)

surviennent dans les pays en développement. La plupart des décès de mères et de nouveau-nés peuvent être prévenus par des interventions stratégiques, rentables et propres à sauver la vie, telles que la planification familiale, les soins obstétricaux d'urgence et la présence d'accoucheuses qualifiées à la naissance. Un mouvement mondial visant à prévenir ces décès est en train de prendre forme.

Afin d'atteindre les objectifs fixés dans son Plan stratégique pour 2008-2011, l'UNFPA s'efforce d'élargir l'accès aux services de santé maternelle et leur utilisation dans le but de réduire la mortalité et la morbidité maternelles, et il promeut un "continuum des soins de santé maternelle" en tant qu'élément de la santé reproductive et du droit à la santé.

L'UNFPA aide déjà les pays à moderniser leurs dispensaires et hôpitaux qui servent les femmes enceintes, à former des sages-femmes et d'autres catégories de personnel médical, à fournir des produits de planification familiale et proposer des programmes qui permettront aux femmes d'espace en toute sécurité les naissances, enfin à promouvoir la demande locale de services et d'information en matière de santé reproductive. L'UNFPA renforce aussi les capacités des pays à mettre au point et appliquer des stratégies et plans nationaux visant à réduire la santé maternelle et à améliorer la santé reproductive de toutes les femmes.

En septembre 2008, l'UNFPA, en collaboration avec la Banque mondiale, l'Organisation mondiale de la santé et le Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF), s'est efforcé d'accélérer l'application des mesures prises pour améliorer la santé maternelle et néonatale dans les 60 pays où les taux de mortalité maternelle sont les plus élevés.

"Nous aiderons les pays à renforcer leurs systèmes de santé afin d'atteindre les deux cibles de l'objectif du Millénaire pour le développement 5, qui sont de réduire des trois quarts le taux de mortalité maternelle et de réaliser l'accès de tous à la santé reproductive d'ici à 2015", se sont engagées les organisations dans une déclaration commune faite au début d'une rencontre de haut niveau sur les objectifs du Millénaire pour le développement, à New York. "La mortalité maternelle constitue l'inégalité la plus marquée dans le monde sur le plan sanitaire", a ajouté la déclaration. "Quatre-vingt-dix-neuf pour cent des décès maternels surviennent dans les pays en développement – dont la moitié en Afrique."

Points saillants

À sa réunion annuelle, le Groupe des Huit nations industrialisées a renouvelé son approbation des objectifs du Millénaire pour le développement, en s'engageant particulièrement à améliorer la santé maternelle et reproductive. Le Groupe des Huit a publié une déclaration commune par laquelle il s'engage à rendre la santé reproductive "largement accessible" à l'aide de mesures telles que l'amélioration de l'accès aux soins de santé et la prévention de la transmission du VIH de mère à enfant.

La Conférence tenue au Cap (Afrique du Sud) sur le Compte à rebours 2015 pour la survie des mères, des nouveau-nés et des jeunes enfants s'est terminée par un engagement d'experts de la santé, de décideurs et de parlementaires à augmenter les investissements faits pour réduire la mortalité maternelle et infantile. Un rapport publié lors de cette conférence, *Tracking Progress in Maternal, Newborn and Child Survival*, a révélé qu'un petit nombre seulement des 68 pays en développement qui représentent 97 % de la mortalité maternelle et infantile au niveau mondial font des progrès assez rapides pour prévenir les décès de mères, de nourrissons et de jeunes enfants. Le rapport, appuyé par l'UNFPA, a lancé un vigoureux appel aux gouvernements et à d'autres entités en les informant des dernières tendances en matière d'interventions salvatrices conduites pour réduire la mortalité maternelle et infantile.

L'UNFPA et la Confédération internationale des sages-femmes ont lancé un programme conçu pour accroître le nombre de naissances assistées par des sages-femmes dans les pays en développement. Cette initiative mettra l'accent sur la création d'un effectif permanent de sages-femmes et sur le renforcement de l'éducation et des normes à suivre par les sages-femmes, cela dans le cadre d'efforts plus vastes pour renforcer les systèmes de santé dans 11 pays.

L'UNFPA a lancé son Fonds thématique pour la santé maternelle afin de lever près de 500 millions de dollars qui

serviront à réduire la mortalité et la morbidité maternelles dans 68 pays. En 2007 et 2008, ce fonds a levé 25 millions de dollars en promesses de contributions et contributions effectives, dont 5 millions de dollars pour le programme de formation à la profession de sage-femme. Le Fonds a commencé à fonctionner dans 11 pays avec un examen rapide des plans de chacun de ces pays pour améliorer la santé maternelle et néonatale, l'identification des lacunes et difficultés, et des consultations avec les parties nationales intéressées pour déterminer une ligne d'action.

Afin de renforcer les systèmes nationaux de santé, l'UNFPA, l'UNICEF et le programme *Averting Maternal Death and Disability* de l'Université Columbia ont convenu de créer en commun un réseau d'institutions et d'experts pour mettre en place une capacité nationale et régionale de soins obstétricaux d'urgence et de soins aux nouveau-nés.

PLANIFICATION FAMILIALE

La planification familiale est une composante essentielle si l'on veut atteindre l'objectif du Millénaire pour le développement 5, qui porte sur l'amélioration de la santé maternelle. L'accès à la planification familiale de base peut réduire les décès maternels de non moins d'un tiers et les décès de jeunes enfants de non moins d'un cinquième. Malgré le besoin critique de planification familiale, le financement de l'achat des fournitures n'a pas progressé depuis 2001, selon un rapport de l'UNFPA publié en 2008: *Donor Support for Contraception and Condoms for STI/HIV Prevention 2007*. En outre, la planification familiale est généralement laissée en dehors de la planification, de la budgétisation et de l'application des programmes de santé maternelle.

Dans sa déclaration faite à l'occasion de la Journée mondiale de la population 2008, le Secrétaire général Ban Ki-moon a exhorté le monde à "mettre l'accent sur l'importance critique de la planification familiale si nous voulons atteindre avec succès les objectifs du Millénaire pour le développement".

En 2008, l'UNFPA a poursuivi ses efforts pour assurer l'accès universel à la santé reproductive et le droit de chacun à décider du nombre de ses enfants et du moment de leur naissance. L'UNFPA a des programmes de planification familiale dans 140 pays et travaille avec les gouvernements, la société civile et ses partenaires des Nations Unies pour prévoir les besoins, fournir et coordonner la distribution de contraceptifs et de fournitures de santé maternelle et édifier les capacités logistiques de chaque pays.

Points saillants

L'UNFPA a fourni des articles et services de planification familiale dans les situations d'urgence, où l'accès à ces services

est souvent compromis. L'UNFPA a soutenu les réfugiés et les personnes déplacées en fournissant près de 7 millions de préservatifs masculins et 440 000 préservatifs féminins à 26 pays en situation de conflit ou d'après conflit, par l'entremise du Haut Commissariat des Nations Unies aux réfugiés.

Au Nicaragua, les fonds du Gouvernement ont couvert 1 % des contraceptifs utilisés en 2006, environ 10 % en 2007 et environ 36 % en 2008.

Reducing Unmet Need for Family Planning: Evidence-Based Strategies and Approaches a offert des suggestions succinctes et claires que les gérants de programme, les décideurs et d'autres catégories professionnelles peuvent utiliser pour répondre aux besoins non satisfaits de planification familiale. La publication commune UNFPA-PATH s'inspire des recherches scientifiques et des données les plus récentes sur la programmation de la santé reproductive.

PRODUITS DE SANTÉ REPRODUCTIVE

Les produits tels que contraceptifs et médicaments pour soins obstétricaux d'urgence préviennent les grossesses non recherchées, facilitent la santé reproductive et évitent la propagation du VIH. Selon le Plan stratégique de l'UNFPA pour 2008-2011, le manque d'accès aux produits de prix abordable a été l'un des principaux obstacles s'opposant à l'accès de tous à la santé reproductive et à la prévention du VIH. L'UNFPA est l'institution du système des Nations Unies qui collabore avec les secteurs public et privé pour veiller à ce que les quantités voulues de produits atteignent les personnes voulues à des prix abordables. L'UNFPA préside aussi deux des trois groupes de travail de la *Reproductive Health Supply Coalition* (Coalition pour la fourniture de produits de santé reproductive), partenariat mondial entre plus de 70 organisations multilatérales et bilatérales, fondations privées, gouvernements nationaux, groupes de la société civile et sociétés privées, afin de veiller à ce que tous les habitants des pays à revenu faible ou intermédiaire puissent avoir accès aux fournitures. En 2008, 80 pays avaient des postes budgétaires pour les contraceptifs et autres fournitures de santé reproductive.

En 2008, l'UNFPA a continué de veiller à renforcer les systèmes et plans nationaux en matière de produits. Afin de répondre aux besoins urgents de produits de santé reproductive et d'éviter les épuisements de stocks en 2008, l'UNFPA a fourni à une soixantaine de pays une assistance technique aux systèmes de logistique et d'information, ainsi que des articles de santé reproductive d'une valeur d'environ 20 millions de dollars. Ces produits ont compris environ 196 millions de préservatifs masculins et 2,9 millions de préservatifs féminins, ainsi que d'autres contraceptifs et médicaments destinés à protéger la santé maternelle.

Points saillants

La poursuite du financement par le Programme mondial pour améliorer la sécurité d'approvisionnement des produits de santé reproductive (*Global Programme to Enhance Reproductive Health Community Security - RHCS*) a permis à l'UNFPA d'élargir son aide aux gouvernements pour inscrire cette sécurité d'approvisionnement dans leurs politiques, programmes, budgets et plans nationaux de santé dans quatre pays de plus: Haïti, Madagascar, Niger et République démocratique populaire lao. Le programme fait fonction de catalyseur pour l'action nationale et pour la place prioritaire donnée à cette sécurité d'approvisionnement dans les politiques, programmes, budgets et plans nationaux de santé.

En Éthiopie, les fonds du Programme mondial couvrent la RHCS afin de compléter l'initiative quinquennale du Ministère de la santé, d'un montant de 110 millions de dollars, qui est destinée à mettre en place un nouveau système d'approvisionnement des produits de santé au niveau national. Au Nicaragua, les fonds du Programme mondial servent à intégrer la santé reproductive et la sécurité d'approvisionnement des produits de santé dans la Stratégie nationale de santé sexuelle et reproductive du Ministère de la santé.

Les fonds du Programme mondial aident aussi à renforcer la capacité des institutions régionales qui sont en mesure de fournir un appui technique à la santé reproductive et à la sécurité d'approvisionnement des produits y afférents au niveau national.

L'UNFPA a utilisé son "tableau de bord de la RHCS" pour suivre de près les progrès mondiaux vers la sécurité d'approvisionnement des produits de santé en matière de reproduction, en donnant aux pays des notes qui mesurent leurs progrès d'ensemble dans six catégories clefs. Le logiciel de gestion des produits par pays, utilisé par le Fonds dans 89 pays, aide à gérer et communiquer les données sur le volume des fournitures disponibles dans les entrepôts.

L'UNFPA a travaillé avec les parlementaires, les communautés régionales et d'autres parties intéressées clefs afin d'accroître l'appui à la sécurité d'approvisionnement des produits de santé en matière de reproduction. L'UNFPA et la Communauté de l'Afrique orientale ont organisé une réunion du Forum interparlementaire de l'Afrique orientale sur la santé, la population et le développement, au cours de laquelle cinq pays ont mis au point des plans d'action détaillés.

Au niveau mondial, le Fonds d'affectation spéciale thématique pour la sécurité d'approvisionnement en produits de santé reproductive a aidé l'UNFPA à collaborer avec les

gouvernements et les partenaires de développement afin de promouvoir cette sécurité d'approvisionnement. En 2008, des activités de plaidoyer ciblées ont été menées aux niveaux régional et national, ce qui a conduit à une augmentation du montant des entrées budgétaires concernant les produits de santé en matière de reproduction. Au Burkina Faso, par exemple, la contribution du budget national à l'achat de contraceptifs est passée à 32 % du montant total de cet achat en 2007 et à 89 % en 2008.

CONDUIRE LA LUTTE CONTRE LA FISTULE

La Campagne mondiale pour éliminer les fistules, créée par l'UNFPA et d'autres partenaires, a pour ambition d'éliminer les fistules obstétricales d'ici à 2015. La fistule obstétricale est une lésion liée à l'accouchement qu'il est possible de prévenir et de traiter; elle laisse les femmes incontinentes et, souvent, socialement isolées. En 2008, la Campagne pour éliminer les fistules a atteint un important tournant en annonçant qu'elle avait quadruplé son rayon d'action. La Campagne couvre maintenant plus de 45 pays en Afrique, en Asie et dans la région des États arabes, contre 12 pays quand elle a été lancée en 2003. Depuis 2003, la Campagne a aidé plus de 12 000 femmes à recevoir un traitement de la fistule, et plus de 20 pays ont intégré la lutte contre la fistule à leurs stratégies, politiques et plans nationaux. Ces efforts renforcent les mesures prises pour atteindre l'objectif du Millénaire pour le développement 5, qui est d'améliorer la santé maternelle.

En 2008, grâce à la Campagne, environ 4 000 femmes ont été traitées pour la fistule avec l'appui de l'UNFPA; plus de 2 000 professionnels de la santé ont reçu une formation pour assurer des services de prévention et de traitement de la fistule, ainsi que de réinsertion sociale; et la capacité de gérer et traiter la fistule a été renforcée dans 104 centres de santé répartis entre 20 pays.

Les accomplissements de la Campagne ont été reconnus en 2008 avec la remise d'un prix par le Programme des Nations Unies pour le développement. Il était fait mention dans le texte accompagnant la remise du prix des efforts novateurs et remarquables de la Campagne pour faciliter la collaboration et le partage de connaissances et d'expériences entre les pays en développement.

Points saillants

Le Secrétaire général Ban Ki-moon a publié le premier rapport qu'un secrétaire général ait jamais établi sur la fistule. Faisant suite à une résolution de l'Assemblée générale, le rapport, auquel l'UNFPA a contribué, décrivait les efforts déployés pour éliminer les fistules dans le monde entier. Le rapport se terminait par des recommandations tendant à intensifier les efforts faits pour rejeter la fistule dans le



Journée de la sensibilisation au sida à Tegucigalpa (Honduras). La manifestation était subventionnée par l'UNFPA.

© Teun Voeten/Panos Pictures

sur la fistule obstétricale qui a débouché sur la création du Réseau africain pour l'élimination des fistules.

L'UNFPA et d'autres organisations ont collaboré avec Engel Entertainment pour produire un film sur les survivantes de la fistule qui a obtenu un prix. *A Walk to Beautiful* suit le voyage de plusieurs femmes éthiopiennes qui cherchent un traitement de la fistule.

PROMOUVOIR LES DROITS DES ADOLESCENTS ET DES JEUNES

Environ 1,5 milliard de personnes sont âgées de 10 à 25 ans. Étant donné la contribution potentielle des jeunes en tant que futurs chefs de familles, de communautés et de nations, l'UNFPA donne priorité aux jeunes, surtout aux adolescents, dans l'ensemble de sa programmation et de ses activités. Le *Framework for Action on Adolescents and Youth* (Cadre d'action sur les adolescents et les jeunes) de l'UNFPA oriente ses efforts afin de promouvoir et de protéger les droits des jeunes en plaidant pour leurs problèmes propres dans le cadre des stratégies nationales de développement et des programmes de santé sexuelle et reproductive et de prévention du VIH. L'UNFPA prête une vive attention aux besoins des adolescentes et, en particulier, de celles qui sont marginalisées et ne sont pas nécessairement servies par d'autres programmes de développement. Il est essentiel d'investir dans les jeunes, surtout les adolescentes, concernant la santé sexuelle et reproductive, la prévention du VIH et la participation sociale afin d'en finir avec la transmission de la pauvreté de génération à génération.

Points saillants

Une génération de changement: les jeunes et la culture, "supplément jeunesse" de l'*État de la population mondiale 2008*, a mis en lumière le talent spécial qu'ont les jeunes de protéger la culture dans laquelle ils ont grandi. Il a aussi affirmé que les jeunes peuvent aider à transformer leur culture et préparer leur société à relever de nouveaux défis.

L'UNFPA a soutenu les activités qui ont conduit sept pays à ratifier la Convention ibéro-américaine sur les droits des jeunes, le seul instrument juridiquement contraignant dans le monde qui reconnaisse les droits des jeunes en tant que citoyens.

L'UNFPA, en sa qualité de coprésident de l'Équipe de travail interorganisations des Nations Unies sur les adolescentes, a promu les droits des adolescentes et plaidé pour des investissements stratégiques en faveur des filles dans les politiques et programmes nationaux. L'Équipe de travail a mis au point le premier cadre de programmation conjoint des Nations Unies qui ait jamais ciblé les adolescentes marginalisées.

passé, notamment avec le renforcement des systèmes de santé et l'augmentation du financement.

Avec le soutien de l'UNFPA, des survivantes de la fistule ont pris la parole pour promouvoir la santé maternelle. Treize pays sont désormais engagés dans les efforts menés pour venir en aide aux survivantes de la fistule en tant qu'avocates de la santé maternelle dans leurs communautés et au niveau national. L'UNFPA et la Fondation pour les Nations Unies ont pris en charge l'intervention de deux survivantes de la fistule lors de rencontres qui ont eu lieu au Capitole de Washington, D. C. Ces avocates ont exposé des recommandations tendant à améliorer la santé maternelle et ont vivement exhorté les membres du Congrès à soutenir un projet de résolution qui vise à réduire la mortalité maternelle aux États-Unis et dans le monde entier. Le lendemain de ces visites, la Chambre des Représentants des États-Unis a adopté la résolution.

La Campagne a mis l'accent sur la lutte contre la fistule dans les situations de conflit et d'après conflit au moyen de programmes élargis en Afghanistan, au Libéria, en République démocratique du Congo, en Somalie et au Soudan.

L'UNFPA et le Ministère ivoirien de la santé et de l'hygiène publique ont organisé une conférence sous-régionale

L'UNFPA a organisé un voyage d'étude portant sur le programme de l'Éthiopie qui aborde la question du mariage des enfants. Des représentants de la Fondation Nike, de la Fondation pour les Nations Unies, du Gouvernement finlandais et de l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture y ont participé.

Les bureaux de pays de l'UNFPA au Guatemala, au Libéria et au Malawi dirigent un processus interorganisations qui vise à appeler l'attention sur les besoins des adolescentes marginalisées dans le cadre des politiques et programmes nationaux, l'accent portant sur leur éducation, leur santé, leurs moyens d'existence et leur sécurité.

L'UNFPA a accueilli en décembre son cinquième Groupe consultatif mondial des jeunes. Ce groupe, qui comprend 21 jeunes venus du monde entier, a élaboré 14 recommandations visant à accroître la participation des jeunes à la programmation de l'UNFPA aux niveaux national et régional.

Pour faciliter un dialogue ouvert avec les jeunes et pour les faire participer au développement, l'UNFPA a continué de fournir un appui technique et financier à 25 groupes consultatifs des jeunes au niveau national. En 2008, le Népal est devenu le dernier pays à lancer l'un de ces groupes.

PRÉVENIR LE VIH

En 2008, un rapport sur l'épidémie mondiale du sida publié par ONUSIDA, le Programme commun des Nations Unies sur le VIH/sida, a apporté davantage de nouvelles positives que les années précédentes. Cependant, il a aussi révélé que, si le nombre de nouvelles infections au VIH était tombé dans plusieurs pays, il continuait de s'élever dans beaucoup d'autres. La recherche menée par ONUSIDA montre qu'il y avait en 2007 33 millions de séropositifs, tandis que 2,7 millions de nouvelles infections au VIH survenaient chaque année.

Le VIH/sida continue de se répandre et son impact continue de s'intensifier parmi les femmes. Cela résulte en partie des facteurs sous-jacents de l'inégalité des sexes, de l'opprobre et de la discrimination qui persistent à l'égard des malades, ainsi que de l'absence d'autonomie qui permettrait de réduire les vulnérabilités à l'infection.

Parce que l'écrasante majorité des infections au VIH est transmise par voie sexuelle ou associée à la grossesse, à l'accouchement et à l'allaitement naturel, l'UNFPA recherche une approche intégrée de la prestation de services de santé sexuelle et reproductive et des interventions contre le VIH/sida. Il est très généralement reconnu que le renforcement de ces liens est essentiel pour atteindre les objectifs du Millénaire pour le développement. L'UNFPA concentre

son action sur la prévention de l'infection au VIH, surtout parmi les femmes et les jeunes. L'UNFPA aide d'autre part les pays à assurer l'accès des séropositifs aux services de santé sexuelle et reproductive.

En tant que cogérant d'ONUSIDA, l'UNFPA dirige des initiatives diverses et innovantes pour freiner la propagation du VIH.

Un examen externe, conduit en 2008, des efforts de l'UNFPA pour soutenir les réactions nationales au VIH/sida a conclu que l'ampleur, l'intensité et la qualité de la contribution de l'UNFPA à la prévention du VIH avait opéré un changement positif au cours des trois dernières années, suscitant du même coup une crédibilité accrue du Fonds auprès des partenaires nationaux et internationaux de l'UNFPA et de ses partenaires au sein de la famille des Nations Unies.

L'UNFPA a continué à travailler en 2008 avec ses partenaires afin d'appuyer l'extension des programmes de prévention du VIH. En 2008, le soutien de l'UNFPA au renforcement institutionnel et à la mise en place de capacités techniques dans les équipes de pays des Nations Unies et dans les organisations régionales et nationales a conduit au recrutement de plus de 120 responsables nationaux du VIH dans 65 pays, aussi bien que de conseillers régionaux et sous-régionaux.

Points saillants

L'UNFPA a joué un rôle clef à la dix-septième Conférence internationale sur le sida tenue à Mexico et à la quinzième Conférence internationale sur le sida et les maladies sexuellement transmissibles tenue à Dakar. La Directrice exécutive de l'UNFPA, Thoraya Ahmed Obaid, a participé à plusieurs rencontres, notamment à une séance sur les liens entre la violence sexiste et le VIH/sida et à la première réunion jamais organisée entre ministres de la santé et de l'éducation des pays d'Amérique latine et des Caraïbes pour débattre de la prévention du VIH et d'autres infections sexuellement transmissibles. L'UNFPA a subventionné la participation aux deux conférences de plus de 600 jeunes venus de 41 pays.

L'UNFPA a encouragé les dirigeants mondiaux à assister à la réunion de haut niveau de l'Assemblée générale des Nations Unies consacrée au sida afin d'intensifier leurs efforts pour répondre aux besoins des femmes et des jeunes atteints du VIH/sida et pour intégrer plus efficacement les réactions au sida et aux problèmes de santé sexuelle et reproductive.

L'UNFPA a prêté appui à l'élaboration, la publication et la diffusion de plusieurs matériels et outils sur les liens entre

santé sexuelle et reproductive et VIH. *Rapid Assessment Tool for Sexual and Reproductive Health and HIV Linkages: A Generic Guide* a été récemment utilisé pour mettre au point des plans de pays en Uruguay et dans les pays insulaires du Pacifique.

L'UNFPA a contribué à *Linkages: Evidence Review and Recommendations*, un examen de textes pertinents qui confirment les liens entre la santé sexuelle et reproductive et le VIH/sida. L'UNFPA a aussi aidé à élaborer *Linking Sexual and Reproductive Health and HIV: Gateways to Integration in Haiti and Kenya*. Cette étude fournit des exemples approfondis du lien entre la santé sexuelle et reproductive et la prévention du VIH/sida.

Pour renforcer le lien entre la santé sexuelle et reproductive et, d'autre part, les services et interventions contre le VIH, l'UNFPA et ses partenaires ont atteint 66 pays à travers cinq ateliers de formation régionaux.

Dans le cadre de sa réponse stratégique au VIH, l'UNFPA a participé à plusieurs efforts tendant à accroître la fourniture et la demande mondiale de préservatifs masculins et féminins. La *Global Condom Initiative* dirigée par l'UNFPA, qui cherche à prévenir le VIH et les grossesses non désirées, a poursuivi son action dans 55 pays. Avec l'aide de l'UNFPA, 20 pays ont élaboré des stratégies nationales du préservatif.

Pour la troisième année consécutive, la distribution de préservatifs féminins s'est accrue, atteignant en 2008 un chiffre total de 33 millions. Avec l'aide de l'UNFPA, le Zimbabwe reçoit plus de préservatifs féminins par habitant que tout autre pays.

Sous la direction de l'UNFPA, l'Équipe de travail inter-organisations sur le VIH et les jeunes a amplifié son rôle mondial dans la prévention du VIH et augmenté le nombre de ses membres au-delà de l'ONU pour inclure divers réseaux et associations de jeunes, des donateurs bilatéraux et multilatéraux, la société civile et des fondations. L'Équipe de travail a aussi publié des directives mondiales sur le VIH et les jeunes, qui exposent des mesures spécifiques pour intervenir efficacement face au VIH parmi les jeunes sur les lieux d'éducation, les lieux de travail et dans les cas d'urgence humanitaire.

Le Fonds a contribué à la publication de "carnets de notes" nationaux sur la prévention du VIH parmi les filles et les jeunes femmes. Ces carnets de notes – 25 en tout jusqu'ici – apprécient les progrès qui ont été faits s'agissant de satisfaire aux engagements mondiaux concernant le VIH/sida et d'offrir des recommandations que les parties intéressées

peuvent appliquer pour amplifier la prévention du VIH/sida et les services y relatifs à l'intention des filles et jeunes femmes.

Le Fonds a continué de soutenir Y-PEER, le Réseau d'éducation des jeunes par les pairs, présent dans 39 pays. Une évaluation de Y-PEER dans huit de ces pays a permis de conclure que le projet a créé avec succès des réseaux de jeunes afin d'améliorer la connaissance qu'ont les jeunes des problèmes de santé sexuelle et reproductive et de renforcer la capacité des services nationaux destinés aux jeunes.

Pour la troisième année consécutive, la distribution de préservatifs féminins s'est accrue, atteignant en 2008 un chiffre total de 33 millions.

L'appui technique de l'UNFPA a aidé à appliquer sur une plus grande échelle la Stratégie mondiale d'accélération de la prévention de la transmission du VIH de mère à enfant, l'accent portant sur un ensemble primordial de services de prévention et de traitement du VIH/sida dans les centres de soins de santé maternelle, sur les services de santé sexuelle et reproductive pour les femmes séropositives et sur les liens entre santé maternelle, sexuelle et reproductive.

L'UNFPA a organisé des ateliers dans 11 pays pour aider à intégrer de meilleures méthodes de collecte, de suivi et d'évaluation des données dans les soins de santé destinés à prévenir la transmission de mère à enfant.



Culture, identité sexuelle et droits humains

Autonomiser les femmes, réduire la pauvreté et concrétiser les droits humains

En Afghanistan, une initiative confessionnelle soutenue par l'UNFPA s'inspire des enseignements de l'Islam et des valeurs culturelles afghanes pour dispenser aux hommes et adolescents afghans un enseignement portant sur la santé et les droits des femmes. Mawlawi Saddiq Muslem, représentant de haut rang de la Cour suprême qui a collaboré avec l'UNFPA pour élaborer le projet, dit que les enseignements religieux peuvent convaincre les hommes de prêter davantage attention à la santé des femmes: "Dans l'Islam, un mariage sain veut dire que la mère est en bonne santé et la famille en bonne santé". Les religieux musulmans qui participent au programme reçoivent une information susceptible de sauver des vies sur la santé reproductive, la violence sexiste et les avantages de l'espacement des naissances.



©William A. Ryan/UNFPA

Avec les possibilités voulues, les femmes sont capables d'améliorer prodigieusement leurs propres santé et bien-être, ainsi que ceux de leurs familles et communautés. Mais une discrimination enracinée de longue date et la violence à l'égard des femmes et des filles, ainsi qu'une mauvaise santé reproductive, réduisent au minimum la contribution des femmes.

L'UNFPA plaide depuis longtemps pour des réformes politiques et juridiques qui permettent aux femmes de vivre dans la dignité et la liberté, à l'abri de la crainte. L'UNFPA promeut les droits, la santé et le bien-être des femmes à travers une approche sensible aux valeurs culturelles qui privilégie les droits humains et la dignité humaine. La programmation du Fonds concernant la violence sexiste, par exemple, reconnaît la nécessité d'agir sur les attitudes culturelles aussi bien que de changer les lois et les politiques. En 2008, le Fonds a fait de grands pas s'agissant de mobiliser les organisations confessionnelles, en tant qu'élément d'une clientèle culturelle plus large, afin de promouvoir l'égalité des sexes et les droits humains.

S'APPUYER SUR LA CULTURE POUR INSTAURER L'ÉGALITÉ DES SEXES

L'UNFPA fait appel aux attributs positifs que toute culture possède quand il conçoit des stratégies destinées à mettre fin aux pratiques profondément enracinées qui violent les droits des femmes. L'UNFPA collabore avec une gamme étendue d'acteurs, notamment les organisations féminines, les groupes spécialisés dans la défense des droits humains, les parlementaires, les dirigeants religieux et les chefs traditionnels, les organisations confessionnelles et les peuples indigènes, pour concrétiser le Programme d'action de la Conférence internationale sur la population et le développement et les objectifs du Millénaire pour le développement.

Le rapport sur l'*État de la population mondiale 2008, Lieux de convergence: culture, genre et droits de la personne*, publié par l'UNFPA, a mis l'accent sur la nécessité d'avoir des stratégies de développement qui placent la culture et les

considérations culturelles sur un pied d'égalité avec les facteurs politiques et économiques. Selon le rapport, pour faire respecter davantage les droits humains, il est nécessaire de bien apprécier la place centrale de la culture dans une saine définition des politiques. Le rapport affirme que des stratégies de développement sensibles aux valeurs culturelles peuvent réduire les pratiques nuisibles à l'encontre des femmes et promouvoir les droits humains.

Le "supplément jeunesse" de l'*État de la population mondiale 2008* de l'UNFPA a montré comment les jeunes influent sur la culture et sont eux-mêmes modelés par elle, dans des domaines tels que les droits humains, l'égalité des sexes et le développement. Ce supplément a plaidé pour des programmes de développement qui aident les jeunes à maximiser leurs perspectives d'avenir.

Points saillants

Les consultations de l'UNFPA avec des organisations confessionnelles dans le monde entier ont conduit à la création du premier Réseau mondial interconfessionnel sur la population et le développement. Ce réseau a été lancé à Istanbul avec la participation de plus de 160 organisations confessionnelles et dirigeants religieux appartenant à toutes les principales fois religieuses et régions du monde. Les membres du réseau ont convenu de travailler ensemble et avec l'UNFPA afin de remplir les promesses de la Conférence internationale sur la population et le développement et des objectifs du Millénaire pour le développement dans des domaines tels que le VIH/sida, la santé maternelle et l'autonomisation des femmes.

L'UNFPA a convoqué la première réunion d'un groupe de travail interorganisations sur les organisations confessionnelles. Ce groupe, qui réunissait 10 organismes des Nations Unies, a examiné les stratégies possibles pour coordonner l'action avec les organisations confessionnelles. L'UNFPA a également appuyé la participation de plusieurs représentants d'organisations confessionnelles à une consultation d'ONUSIDA, au cours de laquelle une large stratégie

d'engagement sur les problèmes relatifs au VIH/sida a été élaborée; elle est maintenant placée sous la direction d'ONUSIDA.

Au Forum mondial des organisations confessionnelles, l'UNFPA a lancé *Culture Matters: A Legacy of Engaging Faith-Based Organizations*. Cette publication montre comment les bureaux de pays de l'UNFPA ont obtenu la participation de plus de 200 organisations confessionnelles au cours de dizaines d'années sur un large éventail de problèmes de population et de développement. Elle résume les enseignements tirés et en offre des implications sur le plan des politiques.

L'UNFPA a produit *Training Manual on Culturally Sensitive Approaches to Development Programming* afin de soutenir la formation au renforcement des capacités concernant la sensibilité aux valeurs culturelles à l'intention des équipes de pays des Nations Unies au Bangladesh, au Brésil, en Iraq, en Jordanie et en République islamique d'Iran.

En Amérique latine, des représentants des ministères de la santé de plusieurs pays (Bolivie, Équateur, Guatemala, Honduras et Pérou) et d'organisations non gouvernementales (ONG) ont rencontré des membres du personnel de l'UNFPA afin de renforcer les efforts visant à réduire la mortalité maternelle parmi les femmes autochtones.

AUTONOMISER LES FEMMES ET LES FILLES

L'UNFPA considère l'égalité des sexes comme une préoccupation vitale de toutes les organisations et de tous les gouvernements. Dans la ligne de son Plan stratégique pour 2008-2011, l'UNFPA se préoccupe avant tout de développer la capacité nationale de mettre en œuvre les politiques et d'imposer le respect des lois, l'accent portant sur la promotion et la protection des droits en matière de reproduction et sur la cessation de la violence sexiste.

L'UNFPA fournit une direction au niveau mondial dans l'élaboration de politiques et programmes qui aideront à atteindre l'objectif du Millénaire pour le développement 3, lequel vise à promouvoir l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes. Étant donnée la relation entre égalité des sexes et développement dans son ensemble, l'UNFPA exhorte les nations à maintenir en bonne place sur leur agenda les questions d'égalité des sexes quand elles conçoivent des stratégies pour atteindre les sept autres objectifs du Millénaire pour le développement. L'UNFPA travaille aussi avec ses partenaires à promouvoir des environnements socioculturels qui soient favorables à l'égalité des sexes, à l'autonomisation des femmes et aux droits en matière de reproduction.

Points saillants

L'UNFPA a participé au Réseau interorganisations sur les femmes et l'égalité des sexes. Ce réseau, qui réunit des institutions, fonds et programmes des Nations Unies, est centré sur les problèmes sexospécifiques et promeut l'égalité des sexes dans l'ensemble du système des Nations Unies. En tant que coprésident de l'Équipe de travail de ce réseau chargée de la violence à l'égard des femmes, l'UNFPA a lancé une programmation multisectorielle conjointe sur la violence à l'égard des femmes dans 10 pays pilotes, rapprochant les équipes de pays des Nations Unies, les gouvernements et la société civile.

Strategy and Framework of Action for Addressing Gender-Based Violence: 2008-2011, document de l'UNFPA, a joué un rôle déterminant s'agissant de diriger l'activité relative à ce problème majeur de santé et des droits humains en 2008.

L'UNFPA a continué d'évaluer les progrès que ses bureaux de pays ont réalisés en matière d'égalité des sexes et d'autonomisation des femmes. L'activité et les progrès du Fonds à cet égard apparaissent bien dans *Strategic Framework on Gender Mainstreaming and Women's Empowerment 2008-2011*, document qui énonce les objectifs du Fonds s'agissant d'autonomiser les femmes et d'intégrer les problèmes sexospécifiques dans la programmation. Des études de cas nationales sur ces progrès sont aussi reflétées dans la brochure intitulée *Gender Snapshot: UNFPA Programming at Work*.

Le Programme commun et le Fonds d'affectation spéciale UNFPA-UNICEF, lancés en 2008, ont persuadé les gouvernements de promettre de s'engager davantage dans l'abandon accéléré de la mutilation/coupage génitale féminine en l'espace d'une génération. De ce fait, des représentants gouvernementaux de haut niveau à Djibouti, en Éthiopie, en Guinée, en Guinée-Bissau et au Kenya ont lancé l'initiative dans leurs pays respectifs. D'autres pays, comme l'Égypte, le Sénégal et le Soudan, ont créé ou renforcé des mécanismes nationaux pour appuyer l'abandon accéléré de ces pratiques.

Également par l'entremise du Programme commun et du Fonds d'affectation spéciale UNFPA-UNICEF, des réseaux de parlementaires, de dirigeants religieux, d'ONG, de la société civile et des médias ont été créés afin de plaider pour l'abandon de la mutilation/coupage génitale féminine. Au titre de cette initiative, 17 pays africains s'efforceront de réduire ces pratiques dans une proportion de 40 % d'ici à 2012.

L'UNFPA a participé à la cinquante-deuxième session de la Commission de la condition de la femme, qui a mis l'accent sur le financement pour la cause de l'égalité des sexes et de l'autonomisation des femmes. La Directrice exécutive de l'UNFPA, Thoraya Ahmed Obaid, a pris la parole au lancement de la campagne du Secrétaire général Ban Ki-moon, "S'unir pour mettre fin à la violence à l'égard des femmes". L'UNFPA a également publié *Technical Report of Global Consultation on Female Genital Mutilation/Cutting*, qui résume les délibérations de la consultation mondiale sur ce problème et offre d'importants enseignements et approches susceptibles de conduire à l'abandon de la pratique.

Avec l'Institut international de recherche et de formation pour la promotion de la femme, l'UNFPA a mis à jour un cours d'enseignement à distance, *Gender Mainstreaming: Taking Action, Getting Results*. Ce cours offre à ceux qui le suivent une compréhension de ce que sont l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes dans un cadre de droits humains. L'UNFPA, en partenariat avec l'UNICEF, le Fonds de développement des Nations Unies pour la femme (UNIFEM) et le Programme des Nations Unies pour le développement, a mis au point l'*Inter-Agency E-Learning Course on Gender*, le premier de ce genre à servir les quatre organismes.

Au titre de son Cadre stratégique sur l'intégration de l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes, l'UNFPA a vu dans l'engagement des hommes et des garçons l'une de ses six priorités stratégiques. L'expérience a montré que les hommes peuvent jouer un rôle positif s'agissant de consolider l'égalité des sexes et d'améliorer la santé des hommes et des femmes.

L'appartenance du Fonds au Comité directeur de la *MenEngage Alliance*, partenariat mondial d'ONG et d'organismes des Nations Unies qui cherche à faire participer garçons et hommes aux efforts en vue d'instaurer l'égalité des sexes, atteste l'importance de faire participer hommes et garçons par l'entremise de la programmation de l'UNFPA concernant l'égalité des sexes.

La Directrice exécutive de l'UNFPA, Thoraya Ahmed Obaid, est devenue l'une des plus de 100 "porteurs de torche" chargés de promouvoir l'objectif du Millénaire pour le développement 3 sur l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes. Les titulaires de cette distinction comprennent des représentants de gouvernements, du secteur privé et d'organisations internationales, et ils font désormais partie du Réseau OMD3, qui vise à rendre le monde plus attentif à l'objectif et à l'importance que revêt l'autonomisation économique des femmes.



Avec la permission du Ministère danois des affaires étrangères

La Directrice exécutive de l'UNFPA, Thoraya Ahmed Obaid (à gauche), reçoit en mai d'Ulla Tørnæs, Ministre danoise pour la coopération au développement, la torche de Champion de l'ODD 3. La Directrice exécutive a appelé l'attention sur l'attachement du Fonds à l'objectif du Millénaire pour le développement 3, qui promeut l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes.

PROMOUVOIR LES DROITS HUMAINS

L'UNFPA s'efforce d'appliquer universellement les normes reconnues en matière de droits humains à tous les aspects de son action. Le Programme d'action de la Conférence internationale sur la population et le développement, qui souligne le droit de chaque femme et de chaque homme à jouir de droits égaux et d'une protection égale dans les programmes de population et de développement, guide l'activité du Fonds. Pour élargir les droits humains et en imposer le respect au bénéfice des femmes et des filles, le Fonds agit de concert avec des parties qui vont des gouvernements aux dirigeants locaux.

Points saillants

L'UNFPA a achevé la mise en place d'un ensemble complet de formation qui lui permettra d'aider les gouvernements et la société civile à promouvoir les droits humains à travers sa programmation, résultat d'une collaboration étendue avec des universités, des avocats des droits humains et les bureaux de pays de l'UNFPA. Le Fonds a œuvré de concert avec quatre centres régionaux de droits humains afin de faciliter le transfert de connaissances.

À un groupe de discussion de haut niveau sur le sixantième anniversaire de la Déclaration universelle des droits humains, l'UNFPA a présenté *UNFPA at Work: Six Human Rights Case Studies*, qui a mis en lumière des initiatives nationales visant à promouvoir et protéger les droits humains, notamment dans les domaines de l'égalité des sexes, de l'autonomisation des femmes et de la culture.

L'UNFPA a appuyé *Women on the Frontline*, série de sept documentaires qui enquêtent sur la violence sexiste. Ces documentaires d'une demi-heure, diffusés dans le monde entier sur *BBC World* pendant sept semaines en de très nombreuses langues, ont atteint un chiffre estimatif de 220 millions de ménages.



Aider dans les situations d'urgence

Intervenir rapidement pour prévenir une fréquence accrue de la violence sexuelle, la propagation du VIH, les grossesses non recherchées et les décès consécutifs à la grossesse dans les situations d'urgence

À Port au Prince (Haïti), l'UNFPA a mobilisé l'aide de jeunes volontaires pour rassembler des vêtements propres, des brosses à dents et autres articles à l'intention des familles logées dans des abris provisoires après la tempête tropicale Fay et les cyclones Gustav, Hanna et Ike qui frappèrent le pays en 2008. Jocelyn, 20 ans, était l'une de ces volontaires. "D'autres n'ont pas autant de chance que nous, alors nous voulons apporter notre contribution où nous le pouvons", dit-elle. Beaucoup des autres volontaires avaient perdu leur demeure ou des membres de leur famille en raison des conditions climatiques désastreuses. L'initiative lancée à Haïti n'était que l'un des efforts de l'UNFPA dans le monde entier pour encourager les jeunes à se faire les avocats d'un changement positif.



© UNFPA/Haïti

De jeunes Haïtiens sont en train de rassembler des articles essentiels à l'intention des familles déplacées de leur foyer par une série de tempêtes dévastatrices qui ont frappé l'île en 2008. L'UNFPA a collaboré avec le Ministère de la jeunesse pour mobiliser les jeunes dans la réaction aux situations d'urgence.

En un clin d'œil, une urgence – que ce soit un tsunami ou un conflit – peut laisser des familles sans nourriture, eau salubre, abri ou soins médicaux.

Quand des urgences ou des crises frappent, les femmes et les filles, les hommes et les garçons sont affectés de manière différente, mais tous ont des besoins qu'il ne faut ni négliger ni oublier.

Les femmes affrontent des risques spéciaux et leurs besoins augmentent souvent à mesure que les situations empirent. La rarefaction des services de planification familiale conduit à des grossesses non recherchées. La malnutrition, la maladie et la disparition soudaine des soins prénatals et obstétricaux aggravent les risques normaux de la grossesse et de l'accouchement.

Dans la ligne du Plan stratégique pour 2008-2011, l'UNFPA recommande et appuie l'institutionnalisation de la santé sexuelle dans la préparation aux situations d'urgence, les interventions humanitaires et durant le redressement d'après conflit.

En 2008, l'UNFPA a répondu à des crises humanitaires dans 50 pays en fournissant des articles et un équipement médicaux, ainsi qu'une assistance technique à des femmes, hommes et jeunes vulnérables, dont beaucoup étaient des personnes déplacées ou des réfugiés. L'UNFPA a également agi avec ses partenaires pour veiller à ce que les besoins des femmes – en particulier les femmes enceintes qui exigeaient des soins médicaux d'urgence ou des articles médicaux et des services d'accouchement sans danger – soient pris en compte dans la planification de toute assistance d'urgence.

Le viol, qui peut devenir plus fréquent durant les conflits, laisse de profondes blessures psychiques et risque d'aboutir à des grossesses non désirées ou à des infections sexuellement transmissibles, dont le VIH. L'UNFPA a aidé à faire en sorte que les abris temporaires destinés aux survivantes du viol soient conçus en pensant tout particulièrement à la sécurité des femmes et des filles.

Les interventions de l'UNFPA ont bénéficié de partenariats avec les entités du système des Nations Unies, comme le Haut Commissariat des Nations Unies aux réfugiés, ONUSIDA et le Département des opérations de maintien de la paix, aussi bien qu'avec les ONG et les ministères de la santé. L'UNFPA et l'UNICEF ont la responsabilité partagée de réagir à la violence sexiste dans les crises humanitaires, ceci dans le cadre de la protection groupée des Nations Unies. L'ONU a conçu l'approche groupée en 2005 pour garantir une action en temps utile, efficace et coordonnée dans les situations de crise. Grâce à cette approche groupée, une nette division du travail existe entre les diverses entités du système des Nations Unies qui participent aux réactions à chaque type majeur de crise humanitaire. L'action du Fonds dans les domaines de la santé reproductive et de la violence sexiste dans les situations d'urgence a reçu un financement accru du Fonds central d'intervention pour les urgences humanitaires: 9,3 millions de dollars en 2008, contre 1,7 million de dollars en 2006.

L'UNFPA TÊTE DE FILE POUR LA SANTÉ REPRODUCTIVE DANS LES SITUATIONS D'URGENCE

L'UNFPA recommande d'inclure la programmation de la santé reproductive dans les interventions d'urgence partout

Une jeune survivante du séisme survenu en octobre, qui a dévasté en partie le sud du Kirghizistan. Réagissant à la crise, l'UNFPA a fourni des troussees d'accouchement propre pour permettre aux femmes d'accoucher sans danger, des antibiotiques pour les complications obstétricales et pour le traitement des infections sexuellement transmissibles, ainsi que des tests de grossesse.

©Alimjan Jorobaev/Bureau de l'UNFPA au Kirghizistan



dans le monde. Le Fonds atteint cet objectif grâce à la formation et au renforcement des capacités et en soutenant les meilleures pratiques et politiques. En 2008, l'UNFPA a agi avec des partenaires aussi divers que les universités, les gouvernements, les services en uniforme et la jeunesse pour améliorer la capacité des pays à faire face aux besoins en matière de santé reproductive dans les situations de crise. Quelque 250 fonctionnaires de l'UNFPA ont reçu une formation à intégrer les principes de la Conférence internationale sur la population et le développement dans la réaction aux crises au cours d'ateliers régionaux tenus à Bangkok, Dakar, Le Caire, Panama, Suva et Tachkent.

Points saillants

L'UNFPA a réagi à la violence sexuelle au Soudan, notamment au Darfour, en fournissant des services et des articles médicaux, en appuyant le renforcement du réseau de soins de santé et en mettant en place des systèmes d'aiguillage et des services de délivrance de conseils. Depuis 2007-2008, l'UNFPA a formé près de 130 médecins, assistants médicaux, infirmières et sages-femmes à la gestion clinique du viol.

En Syrie et en Jordanie, l'UNFPA a continué de prêter appui à la programmation de la santé reproductive et de la lutte contre la violence sexiste à l'intention des réfugiés irakiens.

Au Kenya, l'UNFPA, en collaboration avec UNIFEM, le Gouvernement kényan et des ONG, a organisé une formation afin de promouvoir l'intégration de problèmes tels que la prévention de la violence sexiste dans les stratégies d'intervention en cas d'urgence.

En Ukraine, l'UNFPA a organisé une conférence de cinq jours à l'intention de 90 participants venus de 24 pays sur la manière de travailler avec les services en uniforme (forces armées, soldats du maintien de la paix et police) pour faire en sorte que ces groupes, quand ils agissent dans les situations d'urgence, abordent les problèmes de la santé reproductive, de la prévention du VIH et de la violence sexiste.

En tant que membre du Groupe de travail interinstitutions des Nations Unies sur le désarmement, la démobilisation et la réintégration (DDR), l'UNFPA a assumé la direction d'un sous-groupe de travail sur le VIH et appliqué des programmes communs avec le Programme des Nations Unies pour le développement, les missions de maintien de la paix et les commissions nationales de DDR au Soudan, en Côte d'Ivoire, au Libéria et au Niger. En collaboration avec ces partenaires, ONUSIDA et d'autres encore, l'UNFPA a dispensé une formation et une éducation par les pairs à la police, aux forces armées et aux soldats démobilisés afin de les encourager à devenir des agents positifs de changement qui préviendront les infections au VIH et sensibiliseront aux problèmes sexospécifiques au Soudan et dans d'autres pays.

En tant que partie au Programme de santé sexuelle et reproductive dans les situations de crise et d'après-crise dans l'Asie de l'Est, l'Asie du Sud-Est et le Pacifique, l'UNFPA, avec la Fédération internationale pour la planification familiale et d'autres partenaires, a conduit une formation sur la manière d'aborder la santé sexuelle et reproductive dans les situations d'urgence.

L'UNFPA a prêté appui à des rencontres visant à développer la capacité locale et régionale de réagir aux situations

d'urgence et d'améliorer la collaboration "Sud-Sud". Il s'agit notamment d'une réunion du Groupe de travail interorganisations sur la santé reproductive dans les situations de crise, en Égypte, et d'une conférence sur la santé reproductive dans les situations d'urgence, en Ouganda.

Dans le cadre d'une initiative interorganisations avec l'*International Rescue Committee* et le Haut Commissariat des Nations Unies aux réfugiés, l'UNFPA a mis au point et piloté le premier système jamais conçu pour collecter, emmagasiner, partager et analyser les données sur les cas signalés de violence sexiste.

Dans le cadre du "groupe redressement rapide" des Nations Unies, l'UNFPA a fourni une assistance technique afin de concevoir des projets de recensement en Angola, en République démocratique du Congo et au Togo, et de prêter appui à la mise en œuvre des projets de recensement au Burundi, à Djibouti, au Libéria, à Madagascar et au Tchad. Dans le cadre du "groupe protection", l'UNFPA a collaboré avec le Haut Commissariat des Nations Unies aux réfugiés et d'autres partenaires afin de finaliser les Directives de profilage des personnes déplacées et il a appliqué ces directives en République démocratique du Congo et au Tchad. Elles ont été conçues pour aider à obtenir une meilleure image de l'identité des personnes déplacées et des endroits où elles se trouvent, ainsi que pour déterminer comment faire une évaluation exacte de leur nombre dans le but d'orienter la programmation de la protection.

L'UNFPA est devenu plus apte à dispenser des soins de santé urgents et efficaces aux femmes et aux familles dans les pays insulaires du Pacifique grâce à l'Initiative de présence conjointe dans les pays mise en place avec l'UNICEF et le Programme des Nations Unies pour le développement.

L'UNFPA et la Fédération internationale des Sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge ont décidé d'élargir leur partenariat mondial afin de mener des activités de plaidoyer, de dispenser des services et de renforcer leur capacité dans les zones frappées par une catastrophe.

RÉAGIR AUX CATASTROPHES

En 2008, l'UNFPA et ses partenaires ont réagi à davantage de catastrophes naturelles et liées au climat que jamais auparavant. Les interventions de l'UNFPA ont compris la fourniture de soins de santé, de médicaments et d'équipement médical. Là où les besoins n'étaient pas immédiatement connus, l'UNFPA a procédé à des évaluations d'urgence de la santé reproductive. L'UNFPA a mis à la disposition des femmes enceintes les articles de base dont elles ont besoin pour un accouchement propre: du savon, une feuille de plastique et une lame de rasoir pour couper

le cordon ombilical. D'autres ont reçu des articles tels que, notamment, des brosses à dents, du savon et des tampons hygiéniques. Afin d'atténuer l'impact de pareilles catastrophes à l'avenir, l'UNFPA a aidé les pays à mettre au point des plans de préparation aux situations d'urgence.

Points saillants

Après que la province chinoise du Sichuan eut été ébranlée par un séisme meurtrier, l'UNFPA a fourni 550 000 dollars prélevés sur ses propres fonds et assuré un versement complémentaire de 114 000 dollars du Fonds central d'intervention pour les urgences humanitaires afin de protéger la santé maternelle en dispensant des services obstétricaux d'urgence. L'UNFPA a également distribué des articles pour la santé reproductive et assuré des services connexes aux personnes déplacées.

Immédiatement après le cyclone Nargis, qui a déplacé au Myanmar des millions de personnes, dont des milliers de femmes enceintes, l'UNFPA a fourni des articles de maternité aux centres de santé et distribué les produits de base nécessaires à des accouchements propres. Le Fonds a maintenu son appui pendant des mois après la crise en ouvrant quatre demeures d'accueil au voisinage des hôpitaux. Ces demeures permettaient aux femmes enceintes d'atteindre les services rapidement et servaient de base à des dispensaires mobiles.

Une succession de cyclones et de tempêtes tropicales en Haïti a déplacé des dizaines de milliers de personnes, dont de nombreuses femmes enceintes. L'UNFPA a réagi en fournissant des articles pour accouchement propre et des articles d'hygiène individuelle. L'UNFPA a financé et déployé sur le terrain des professionnels de la santé afin de servir les femmes enceintes, de déceler les cas de violence sexuelle et de prêter un soutien psychologique aussi bien dans les hôpitaux des zones les plus touchées que dans les abris provisoires.

En réponse au fort séisme survenu dans la province pakistanaise du Baluchistan, l'UNFPA a déployé quatre dispensaires mobiles équipés de médicaments d'urgence et a fourni des soins obstétricaux d'urgence et d'autres services. Le Fonds a également distribué des articles de santé reproductive et d'hygiène.

Au Yémen, où des inondations dévastatrices ont touché 700 000 personnes, l'UNFPA a collaboré avec le Ministère de la santé pour fournir des articles sanitaires en situation d'urgence, garantir que les services de santé reproductive soient compris dans les plans d'urgence à l'avenir, et offrir une formation concernant les besoins des femmes et des filles dans les situations de crise.

ATTÉNUER L'IMPACT DU CONFLIT SUR LES FEMMES ET LES FILLES

Durant les guerres et autres conflits, l'assistance humanitaire méconnaît souvent les besoins spéciaux des femmes et des filles. En 2008, l'UNFPA a comblé des lacunes d'importance critique en fournissant de l'équipement, des articles et d'autres types d'assistance, comme les soins obstétricaux d'urgence et des médicaments destinés à traiter les infections sexuellement transmissibles. L'UNFPA est membre de Halte au viol (*Stop Rape Now*): action des Nations Unies pour arrêter la violence sexuelle dans les conflits, et il travaille avec ses partenaires à mettre en œuvre la résolution 1325 du Conseil de sécurité sur les femmes, la paix et la sécurité. En 2008, le Conseil de sécurité a adopté à l'unanimité la résolution 1820, qui exige l'arrêt immédiat de tous les actes de violence sexuelle à l'égard des femmes dans les situations de conflit. L'UNFPA a été l'une des 12 entités des Nations Unies qui ont plaidé pour l'adoption de cette résolution et pour l'inclusion de son texte dans le mandat des services destinés aux survivantes.

Le Fonds a aussi montré la voie s'agissant d'offrir des traitements et des conseils aux survivantes de la violence sexuelle.

Points saillants

En République démocratique du Congo, l'UNFPA a collaboré avec le Ministère de la santé, d'autres entités des Nations Unies et les ONG locales afin de fournir des articles et des services aux survivantes de la violence sexuelle. L'UNFPA a acheminé 11 tonnes de produits de santé repro-

ductive dans les situations d'urgence et d'hygiène pour les soins obstétricaux et la gestion clinique du viol dans le Nord-Kivu.

Au Kenya, l'UNFPA a fourni des articles et des soins médicaux, aussi bien qu'un appui psychosocial et juridique, aux survivantes de la violence sexuelle après la crise postélectorale.

En Géorgie, l'UNFPA a fourni des articles d'hygiène individuelle aux personnes déplacées ou touchées par le conflit. Le Fonds d'autre part collaboré avec UNIFEM, le Haut Commissariat des Nations Unies aux réfugiés, l'Organisation mondiale de la santé et d'autres entités afin de prévenir la violence sexiste et d'y répondre.

Au Tchad, l'UNFPA a fourni des articles de nature à garantir un accouchement propre aux futures mères et a aidé les centres médicaux locaux à dispenser des soins obstétricaux d'urgence.

Au Zimbabwe, l'UNFPA a intensifié son appui aux soins obstétricaux d'urgence dans les hôpitaux touchés par la crise. L'UNFPA a fourni des articles essentiels et offert une aide financière aux agents sanitaires sous-payés des services de maternité afin de garantir que les services d'urgence ne seraient pas interrompus, surtout pour les futures mères souffrant de complications.

Avec ses autres partenaires de la famille des Nations Unies, l'UNFPA a fourni des médicaments, des liquides intravei-



Une femme de la République démocratique du Congo attend un traitement à un centre de santé subventionné par l'UNFPA, qui dispense conseils et traitement aux survivantes de la violence sexuelle.

© Lynsey Addario



© William A Ryan/UNFPA

Au Myanmar, un dispensaire mobile subventionné par l'UNFPA et mis en place au lendemain du cyclone Nargis a aidé à préserver la santé reproductive des personnes déplacées.

neux et des fournitures médicales aux hôpitaux de Gaza, où à la fin de décembre la violence a compromis la santé et la sécurité de 1,5 million d'habitants, surtout des femmes et des enfants.

Au Togo, l'UNFPA a fourni des articles médicaux, de l'équipement, des trousseaux de santé reproductive et des articles d'hygiène aux victimes d'une inondation.

L'UNFPA et le Haut Commissariat des Nations Unies aux réfugiés ont renforcé leurs efforts conjugués pour répon-

dre aux besoins de santé sexuelle et reproductive (l'accent porte notamment sur la prévention du VIH et les soins aux séropositifs) des femmes et des filles qui se livrent à la prostitution pour survivre au lendemain des catastrophes. Les savoir-faire requis du personnel de l'UNFPA et des partenaires en Europe de l'Est et en Afrique orientale ont été développés pour faire face à ces besoins.



Pauvreté, population et développement

Utiliser les données démographiques et apprendre à pénétrer la dynamique de la population pour faire du développement durable une réalité

Des années de guerre civile ont laissé le Libéria avec beaucoup à reconstruire, mais trop peu d'informations fiables pour décider des priorités. L'UNFPA a assisté ce pays avec deux enquêtes démographiques et sanitaires, qui ont contribué à la capacité nationale de collecter et d'analyser les données et ont créé une base de données pour la planification du développement socioéconomique durant la période précédant le premier recensement national de la population et du logement depuis 24 ans, qui s'est déroulé en mars 2008. L'UNFPA l'a aidé à planifier et mobiliser des ressources pour cette entreprise monumentale, à laquelle la Présidente Ellen Johnson-Sirleaf a donné le départ. Les résultats officiels du recensement, attendus en 2009, permettront au Libéria d'évaluer ses progrès vers la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement et faciliteront les activités de développement aux niveaux local et national.



Pour éliminer la pauvreté, les gouvernements doivent être en mesure de concevoir et d'appliquer des politiques et des programmes basés sur des données démographiques fiables concernant le changement des structures d'âge, la mobilité géographique, la fécondité et la mortalité. L'UNFPA utilise ces données pour aider les gouvernements à bien interpréter ce qui se passe dans leur pays et pour les guider dans le choix de meilleurs investissements dans les domaines de la santé reproductive, de l'éducation et de l'égalité des sexes.

Le mandat de l'UNFPA continue d'occuper une place centrale concernant la réduction de la pauvreté et la réalisation de l'objectif du Millénaire pour le développement 1, en particulier compte tenu de la croissance prévue de la population dans le monde en développement, qui surviendra pour 90 % dans les plus pauvres de ces pays.

L'un des principaux objectifs du Plan stratégique de l'UNFPA pour 2008-2011 est de faire usage des analyses de la dynamique de la population afin d'orienter des investissements accrus vers l'égalité des sexes, le développement de la jeunesse, la santé reproductive et la lutte contre le VIH/sida, ceci afin d'améliorer la qualité de vie et d'assurer le développement durable et la réduction de la pauvreté. L'UNFPA joue déjà un rôle critique s'agissant d'aider la communauté internationale à comprendre les tendances démographiques et à concevoir les meilleures solutions pour parvenir au développement durable. Mais avant d'analyser les tendances, il faut collecter les données de manière fiable, exacte et complète. À cette fin, l'UNFPA a commencé en 2008 à aider les pays à préparer les recensements de 2010, qui incluront la collecte des données permettant d'évaluer les progrès réalisés vers les objectifs du Millénaire pour le développement aussi bien que vers les objectifs de la Conférence internationale sur la population et le développement (1994).

En prévision du quinzième anniversaire de la Conférence, qui approche, l'UNFPA a convoqué en 2008 une réunion d'experts pour réviser les coûts estimatifs que comporte la mise en œuvre du Programme d'action de la Conférence internationale sur la population et le développement. Ces nouvelles évaluations figurent dans un rapport du Secrétaire général qui sera présenté en 2009 à la Commission de la population et du développement. Le rapport souligne que sans volonté politique, engagement renouvelé et ressources suffisantes pour couvrir les besoins actuels, il sera impossible d'atteindre les objectifs de la Conférence internationale sur la population et le développement ou ceux déclarés au Sommet du Millénaire.

TIRER PARTI DES DONNÉES DÉMOGRAPHIQUES POUR SOUTENIR LE DÉVELOPPEMENT

Les gouvernements ont besoin de données de haute qualité pour établir ou perfectionner les plans nationaux de développement et autres politiques nationales afin de venir à bout de la pauvreté et de remédier aux inégalités. En utilisant la technologie et les outils les plus récents, l'UNFPA aide les pays à se doter de la capacité dont ils ont besoin pour collecter, analyser et utiliser les données propres à améliorer les conditions de vie.

Points saillants

Dans des conditions extrêmement difficiles, le Soudan, avec une aide généreuse de l'UNFPA et des parties intéressées, a conduit avec succès une recherche détaillée sur le terrain pour son cinquième recensement de la population et du logement. Cette recherche détaillée recouvre la collecte effective de données auprès des ménages. L'UNFPA a joué un rôle de direction et de coordination en offrant un appui technique qui a garanti que le recensement respectait

les normes internationales et fournissait une information complète et crédible.

Le Conseil consultatif international sur les recensements, créé par l'UNFPA pour faciliter le recensement en Afghanistan, a fourni un appui technique en 2008 pour assister les recensements en Mongolie et dans d'autres pays.

L'UNFPA a mis au point deux instruments pour contribuer à la planification et à la mobilisation des ressources pour les recensements de 2010: un instrument d'établissement des coûts du recensement qui permettrait au bureau compétent dans chaque pays d'établir le budget, et une base de données du recensement qui fournirait aux donateurs et aux organismes d'assistance technique un aperçu général des activités de recensement de chaque pays.

Le Malawi et le Tchad ont élaboré des stratégies efficaces de mobilisation de ressources pour leur recensement, réunissant respectivement 18 et 9 millions de dollars.

FAIRE FACE À L'URBANISATION ET À LA MIGRATION

L'année 2008 a vu, pour la première fois dans l'histoire, plus de la moitié de la population mondiale vivre dans les villes et agglomérations. La croissance urbaine est de plus en plus le résultat de la croissance interne des villes plutôt que celui de la migration à partir des zones rurales, bien que la migration des zones rurales vers les zones urbaines représente encore un facteur important dans certaines régions. La croissance urbaine ouvre des perspectives mais présente aussi de graves difficultés, surtout pour les femmes et les jeunes. Bien que la croissance urbaine soit susceptible de stimuler la croissance économique, la plupart des villes ne possèdent pas la capacité nécessaire pour tirer profit de toutes les possibilités que de nouveaux résidents peuvent offrir. L'UNFPA travaille avec les villes et les pays à affronter les difficultés suscitées par l'urbanisation et à concrétiser les avantages qui en découlent. Il encourage les gouvernements à voir dans l'urbanisation un processus inévitable et à élaborer d'avance des politiques qui offriront des possibilités aux pauvres des zones urbaines. Il recommande l'inclusion de politiques et de programmes qui tiennent compte de l'urbanisation dans le contexte des plans de développement nationaux et locaux. En 2030, près de 5 milliards de personnes habiteront dans les villes.

La migration internationale a d'importantes implications pour la dynamique démographique, l'égalité des sexes et les jeunes, ce qui lui confère donc de l'importance au regard du mandat central de l'UNFPA. L'attention de plus en plus portée aux interactions réciproques entre migration, réduction de la pauvreté et développement comporte aussi des implications notables pour les programmes de l'UNFPA concernant

le développement social et économique, l'égalité des sexes, les jeunes et les droits humains. L'activité de l'UNFPA dans ce domaine a continué en 2008 à être centrée sur l'amélioration des données, de la recherche et de la capacité institutionnelle en vue de formuler, suivre et évaluer les politiques et programmes de migration; et sur la promotion du dialogue sur les problèmes de migration et les activités de plaidoyer.

Points saillants

L'UNFPA a préparé le rapport du Secrétaire général sur le suivi des programmes de population axé sur la répartition de la population, l'urbanisation, la migration interne et le développement. Ce rapport a examiné la transformation sans précédent de la population mondiale, désormais en majorité urbaine, due à la migration à partir des zones rurales et à l'accroissement naturel de la population urbaine, ainsi qu'au reclassement d'établissements humains qui étaient auparavant considérés ruraux. Il a d'autre part décrit l'assistance de l'UNFPA aux pays pour faire face aux défis lancés par une croissance urbaine rapide.

L'UNFPA a présidé de janvier à juin 2008 le Groupe mondial sur la migration. Sous la direction de l'UNFPA, les 14 institutions membres du Groupe ont collaboré à une publication commune, *Migrations internationales et droits humains*. Le rapport a été présenté aux délégués qui ont assisté en octobre au Forum mondial sur la migration et le développement, ainsi qu'à une séance spéciale commémorant le sixième anniversaire de la Déclaration universelle des droits de l'homme durant la soixante-troisième session de l'Assemblée générale, en décembre. Dans son avant-propos à la publication, le Secrétaire général Ban Ki-moon a loué l'UNFPA d'avoir lancé le projet. Le rapport affirme que les migrants ont des droits, les États ayant l'obligation de protéger ces droits même quand ils exercent leur droit souverain de déterminer qui a accès à leur territoire et peut y rester. La coopération entre gouvernements dans les pays d'origine, de transit et de destination et entre les ONG, la société civile et les migrants eux-mêmes est essentielle pour garantir que les instruments internationaux relatifs aux droits humains sont appliqués et que les migrants ont conscience de leurs droits et obligations.

AFFRONTER LES PROBLÈMES POSÉS PAR LE VIEILLISSEMENT DE LA POPULATION

La population mondiale grandit plus lentement que les années précédentes, mais la partie de cette population âgée de 60 ans au moins augmente plus vite que tout autre groupe d'âge. En 2050, les pays développés compteront deux fois plus de personnes âgées que d'enfants. Le pourcentage des personnes âgées passera selon les prévisions de 10 % en 2005 à 20 % d'ici 2050 dans les pays en développement. Néanmoins, beaucoup de pays n'ont pas les politiques et

Journée mondiale de la population: faire de la planification familiale une réalité.

La Journée mondiale de la population 2008, avec son thème "C'est un droit, faisons-en une réalité", a appelé l'attention sur l'importance de la planification familiale. "Quand une femme peut planifier sa famille, elle peut aussi planifier le reste de sa vie", a dit Thoraya Ahmed Obaid, Directrice exécutive de l'UNFPA, dans la déclaration prononcée à l'occasion de la Journée. "L'information et les services en matière de planification familiale permettent aux individus et aux couples de concrétiser leur droit de déterminer le nombre de leurs enfants, ainsi que le moment et l'espacement de leur naissance." Malgré l'importance de la planification familiale, beaucoup de personnes, surtout dans les pays en développement, doivent se passer de toute information sur la contraception et la planification familiale, principalement parce que le financement des programmes est insuffisant.



Le Népal a marqué la Journée avec un concours de chansons ouvert aux étudiants sur le thème de la planification familiale et un concours d'essais à l'*Asian College for Advanced Studies*. Le Guyana a fait suivre la célébration officielle de la Journée en diffusant une information sur l'importance de la planification familiale pour les communautés marginalisées. Au Burkina Faso, les dirigeants musulmans ont convenu de se lancer dans un vaste effort afin de promouvoir la planification familiale dans l'ensemble du pays.

les ressources nécessaires pour faire face correctement aux besoins du nombre croissant de personnes âgées. L'UNFPA met l'accent sur le renforcement de la capacité nationale et du partage des connaissances qui faciliteront la formulation par les États de la politique à suivre pour faire face aux problèmes sociaux, économiques et sanitaires posés par le vieillissement de la population. Le Fonds a continué de promouvoir le Plan d'action international de Madrid sur le vieillissement, engagement pris par les gouvernements en 2002 pour répondre aux besoins des personnes âgées.

Points saillants

L'UNFPA a collaboré avec le Programme des Nations Unies sur le vieillissement afin d'accroître la capacité des gouvernements de concevoir et surveiller la mise en œuvre du Plan d'action international de Madrid sur le vieillissement. Le premier de plusieurs ateliers régionaux de formation prévus sur ce sujet a été suivi par plus de 40 participants venus de 12 pays de l'ex-Union soviétique.

L'UNFPA a organisé deux réunions spéciales au Congrès mondial sur le vieillissement et les générations tenu à St-Gall (Suisse): l'une sur les femmes, la santé et les besoins en matière de délivrance de soins qui se font jour dans les pays en développement, l'autre sur le renforcement des capacités afin d'appliquer le Plan d'action international de Madrid sur le vieillissement.

LIER LES PROBLÈMES DE POPULATION AU CHANGEMENT CLIMATIQUE

Sans environnement viable à long terme, il sera impossible d'atteindre les objectifs du Millénaire pour le développement. Le chiffre de la population, les taux de croissance démographique, la composition et la répartition de la

population influent sur le volume des ressources naturelles consommées et déterminent les perspectives de développement. Les problèmes inséparables du changement climatique sont souvent la cause des bouleversements les plus importants, qui surviennent dans les pays en développement où l'augmentation rapide de la population va généralement de pair avec la fragilité de l'environnement. L'UNFPA aide les gouvernements à mieux comprendre les liens entre les tendances et la dynamique de la population, d'une part, et l'environnement, d'autre part. Le Fonds aide aussi les gouvernements à élaborer des stratégies nationales, surtout dans le domaine de l'adaptation, pour leur permettre de limiter au minimum les effets du changement climatique.

Points saillants

L'UNFPA a contribué à la publication *Acting on Climate Change: The UN Delivering as One*, cadre d'action sur le changement climatique du Conseil des chefs de secrétariat sur la coordination. Ce cadre a été présenté à la quatorzième conférence des parties à la Convention-cadre des Nations Unies sur le changement climatique, qui s'est tenue en décembre à Poznan. Grâce aux efforts de l'UNFPA, le cadre a précisé l'importance d'intégrer la collecte et l'analyse des données provenant des recensements dans les stratégies d'adaptation au changement climatique.

Au titre d'un effort pour réduire son empreinte carbone, l'UNFPA – pour la première fois – a fait imprimer localement tous ses matériels relatifs à la Journée mondiale de la population. Les bureaux de pays ont limité les coûts de papier et d'impression et les émissions de gaz à effet de serre en imprimant seulement ce qui était nécessaire et, parce que ces matériels n'avaient pas à être expédiés à longue distance, une économie de combustible a aussi été réalisée.



Édifier un soutien

Forger des alliances avec les gouvernements, la société civile, les dirigeants religieux et d'autres encore pour faire en sorte que tout le monde compte

Le Prix des Nations Unies en matière de population 2008 a honoré l'action de Dame Billie Antoinette Miller, de la Barbade, et de Family Care International, ONG basée à New York qui rend la grossesse et l'accouchement moins dangereux. Ce prix est délivré chaque année à des individus et des institutions pour leur action exceptionnelle en vue d'améliorer la santé individuelle et le bien-être collectif dans le domaine de la population. Dame Miller a promu les problèmes de population et d'égalité des sexes en bien des qualités, notamment comme Présidente du Comité de planification des ONG pour la Conférence internationale sur la population et le développement en 1994. Family Care International se place au premier rang mondial dans la lutte contre la mortalité maternelle. Ann Starrs, Présidente de Family Care International, a accepté le prix au nom de l'organisation qu'elle dirige des mains de Anders Lidén, Président du Comité d'attribution du Prix, au cours d'une cérémonie qui s'est déroulée à l'ONU.



© Paulo Figueiras/ONU

L'UNFPA fait de grands efforts pour dépenser ses ressources de manière efficace et efficace avec un seul but en vue: obtenir des résultats mesurables. Le Fonds travaille de concert avec d'autres entités du système des Nations Unies, notamment l'UNICEF, ONUSIDA et le Programme des Nations Unies pour le développement, afin de faire une réalité de la réforme des Nations Unies. Ceci implique une coordination attentive pour créer une programmation complémentaire, compte tenu des avantages comparatifs de chaque organisation, réduire les chevauchements et limiter au minimum la bureaucratie.

Pour mieux répondre aux besoins locaux, l'UNFPA consacre de plus en plus de ressources aux activités menées au niveau national. Le soutien de l'UNFPA a permis d'établir des plans et politiques nationaux visant à autonomiser les femmes, élargir l'accès à la santé reproductive et prendre en considération la dynamique de la population.

FAIRE UNE RÉALITÉ DE LA RÉFORME DES NATIONS UNIES

L'UNFPA donne l'exemple s'agissant de mettre en oeuvre la réforme des Nations Unies. À travers son programme de partenariats stratégiques, l'UNFPA travaille de concert avec d'autres entités du système des Nations Unies, comme l'Organisation mondiale de la santé, l'UNICEF et UNIFEM, afin de promouvoir des activités cohérentes au niveau national et de faire face aux problèmes de santé, d'égalité des sexes et de population. Pour améliorer l'exercice de ses propres responsabilités et son efficacité, l'UNFPA met l'accent sur la réalisation de résultats mesurables et sur la collecte de données permettant d'évaluer le

succès des programmes et initiatives. La gestion de l'UNFPA a pour but essentiel de garantir une solide intendance des ressources. En 2008, plusieurs pays ont institué de nouveaux postes de gestionnaire des opérations internationales qui sont affectés à des tâches de cette nature. L'UNFPA met aussi l'accent sur les activités qui encouragent la coordination entre les différents bureaux et divisions, à tous les niveaux – mondial, régional ou national. Pour mieux servir les pays dans le besoin, l'UNFPA est devenu plus attentif à répondre aux requêtes de ses bureaux de pays et a cherché à édifier une capacité locale par le transfert de savoir-faire et de connaissances.

Points saillants

L'UNFPA a continué de jouer un rôle dirigeant dans la mise en oeuvre de l'initiative des Nations Unies "Unis dans l'action". Cette initiative, en cours dans huit pays pilotes, vise à obtenir des résultats en matière de développement avec des coûts de transaction moins élevés.

Pour sa contribution à l'harmonisation au sein du système des Nations Unies, l'UNFPA a vu reconnaître ses mérites en la matière avec l'Enquête du Réseau d'évaluation de la performance des organisations multilatérales.

LE PROGRÈS À TRAVERS LES PARTENARIATS

Sans alliances et partenariats solides, l'UNFPA ne pourrait espérer mener à bien sa mission, qui souvent remet en cause des normes sociales et des coutumes enracinées de longue date concernant les femmes, les jeunes et d'autres groupes vulnérables. Chaque fois que possible, l'UNFPA forge divers partenariats stratégiques, tant à l'intérieur qu'à

Les Ambassadeurs et Ambassadrices itinérant(e)s de l'UNFPA appellent l'attention sur les projets relatifs à la santé reproductive et la planification familiale...

l'extérieur du système des Nations Unies, afin d'atteindre les objectifs du Programme d'action de la Conférence internationale sur la population et le développement et les objectifs du Millénaire pour le développement. En 2008:

L'UNFPA a continué de participer au Partenariat international pour la santé, qui s'efforce d'aider les pays à faible revenu à atteindre les objectifs du Millénaire pour le développement liés à la santé en renforçant les plans nationaux de santé et d'autres activités; a élargi son partenariat avec la Fédération internationale des Sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge pour mieux servir les populations frappées par des situations d'urgence; et a établi un partenariat avec le Haut Commissariat des Nations Unies aux réfugiés pour renforcer les interventions répondant aux besoins des femmes et des filles en matière de santé sexuelle et reproductive au lendemain des catastrophes.

En République démocratique du Congo, l'UNFPA et Vodacom ont convenu de mettre en place un système de messages téléphoniques pour offrir aux victimes de la violence sexuelle accès aux services de soins. En République-Unie de Tanzanie, l'UNFPA a recruté des compagnies de média privées afin de promouvoir les questions liées à la Conférence internationale sur la population et le développement et de faire campagne à leur sujet.

ENGENDRER LA BONNE VOLONTÉ, INCITER À L'ACTION

Les Ambassadeurs et Ambassadrices itinérant(e)s de l'UNFPA appellent l'attention sur les projets relatifs à la santé reproductive et la planification familiale, se produisent en public et donnent des interviews aux médias, participent aux campagnes de l'UNFPA, engagent un dialogue avec les représentants des gouvernements ou les décideurs et examinent les besoins des programmes de soins de santé reproductive et de planification familiale dans les pays en développement.

Points saillants

Catarina Furtado, Ambassadrice itinérante de l'UNFPA, a passé une semaine en Guinée-Bissau à lancer et faire connaître une initiative destinée à améliorer les soins



Avec la permission de Virgin Unite

Natalie Imbruglia, porte-parole de la Campagne pour éliminer les fistules, à une vente aux enchères tenue en novembre à Londres, durant une soirée de collecte de fonds. Le produit de cette soirée bénéficie à un projet de prévention et de traitement de la fistule que l'UNFPA subventionne au Nigéria.



©Ricardo de Freitas/Até ao Fim do Mundo

L'Ambassadrice itinérante de l'UNFPA Catarina Furtado (en casquette blanche) pose la première brique d'un nouveau groupe chirurgical en Guinée-Bissau. Eugenia Saldanha (en tunique blanche), Ministre de la santé publique de la Guinée-Bissau, lui vient en aide.

obstétricaux d'urgence dans les régions d'Oio et Gabu. Mme Furtado, actrice et personnalité de télévision bien connue au Portugal, a levé des fonds pour un nouveau centre médico-chirurgical et en a posé la première brique.

En février, l'Ambassadrice itinérante de l'UNFPA et membre du groupe des *Spice Girls* Geri Halliwell a promu la santé maternelle au cours de rencontres avec des parlementaires des États-Unis, au Capitole de Washington, afin d'appeler leur attention sur les décès et invalidités que l'accouchement peut entraîner.

Natalie Imbruglia, chanteuse et porte-parole de la Campagne pour éliminer les fistules, et Richard Branson, chef d'entreprise britannique, ont présenté ensemble une soirée de collecte de fonds à Londres. La moitié des recettes de cette soirée a bénéficié à un projet de prévention et de traitement de la fistule dirigé par l'UNFPA dans le nord du Nigéria. Entre autres célébrités, la Duchesse d'York, Rita Marley et Kelly Rowland y ont assisté.

À la veille de la Journée mondiale du sida, l'Ambassadrice itinérante de l'UNFPA et Miss Univers 1999 Mpule Kwelagobe a déclaré qu'«il y a de bonnes raisons d'espérer un changement si nous agissons de concert» lors d'une cérémonie commémorative à la Riverside Church de New York organisée par l'UNFPA, ONUSIDA et d'autres institutions.



Ressources et gestion

REVENU

Le revenu total (revenu ordinaire et revenus divers) en 2008 a été de 845,3 millions de dollars, contre 752,2 millions de dollars en 2007. Le revenu ordinaire s'est élevé en 2008 à 469,5 millions de dollars, contre 457,1 millions de dollars en 2007. Le revenu total en 2008 comprend 428,8 millions de dollars en contributions volontaires des gouvernements ainsi que des donateurs privés, 14 millions de dollars d'intérêt, et 26,7 millions de dollars de revenus divers. Les ressources ordinaires assurent un soutien fiable aux programmes de pays de l'UNFPA dans les pays en développement, en premier lieu par les contributions des gouvernements. Elles servent aussi à appuyer et gérer les programmes et à administrer l'UNFPA.

Les contributions diverses se sont élevées en 2008 à 375,8 millions de dollars, contre 295,1 millions de dollars en 2007. Le chiffre de 2008 comprend les intérêts et des revenus divers de 10,8 millions de dollars. Le revenu des autres sources, qui est alloué à des activités déterminées, provient des fonds d'affectation spéciale, des accords de participation aux coûts, et d'autres fonds versés sous certaines conditions.

Tous les tableaux, diagrammes et autres informations financières figurant dans le présent rapport sont basés sur des chiffres provisoires.

REVENUS ET DEPENSES 2008

EN MILLIONS DE DOLLARS E.-U.

REVENUS

RESSOURCES ORDINAIRES

Contributions volontaires	428,8
Revenu de l'intérêt	14,0
Autres contributions	26,7
Total, Revenus ordinaires	469,5

RESSOURCES DIVERSES

Fonds d'affectation spéciale	316,5
Accords de participation aux coûts	6,2
Autres accords	42,3
Intérêt et autres revenus	10,8
Total, Revenu des ressources diverses	375,8

TOTAL, REVENUS

845,3

DEPENSES

RESSOURCES ORDINAIRES

Dépenses engagées au titre des projets	340,4
Programme consultatif technique	0,1
Total, Dépenses engagées au titre des programmes	340,5

Total, Dépenses diverses, y compris le Budget d'appui biennal	110,8
Total, Dépenses ordinaires	451,3

RESSOURCES DIVERSES

Total, Dépenses engagées au titre des projets et des programmes	246,6
Total, Dépenses diverses	2,9
Total, Dépenses engagées sur les ressources diverses	249,5

TOTAL, DEPENSES

700,8

EXCEDENT DES REVENUS SUR LES DEPENSES

144,5

TOUS LES CHIFFRES SONT PROVISOIRES. Rapport intérimaire établi le 30 mars 2009 sur la base de données préliminaires.

DÉPENSES

Les dépenses au titre des projets (ressources ordinaires) se sont élevées en 2008 à un chiffre total de 340,4 millions de dollars, contre 273,6 millions de dollars en 2007. Le chiffre de 2008 comprend 272,4 millions de dollars pour les programmes de pays, contre 218 millions de dollars en 2007; et 68 millions de dollars pour les programmes pluri-nationaux (régionaux, interrégionaux et du Siège), contre 55,6 millions de dollars en 2007. Les dépenses des services

LES 20 PRINCIPAUX DONATEURS DE L'UNFPA*

CONTRIBUTIONS EN DOLLARS E.-U.

DONATEURS	CONTRIBUTIONS AUX RESSOURCES ORDINAIRES ¹
Pays-Bas	75 728 331
Suède	60 902 179
Danemark	48 016 701
Norvège	47 564 470
Royaume-Uni	30 721 966
Japon	29 660 126
Allemagne	26 677 320
Finlande	24 205 749
Espagne	18 134 715
Canada	14 573 111
Suisse	11 814 346
Irlande	6 807 867
Italie	5 899 705
Australie	5 684 400
Luxembourg	3 933 434
Belgique	3 886 010
France	3 698 225
Nouvelle-Zélande	3 471 300
Autriche	1 832 316
Chine	900 000

CONTRIBUTIONS AUX AUTRES RESSOURCES²

DONATEURS	CONTRIBUTIONS AUX AUTRES RESSOURCES ²
Pays-Bas	42 273 188
Commission européenne	35 819 492
Espagne	33 780 608
Royaume-Uni	22 792 778
Programme commun des Nations Unies sur le VIH/sida	16 356 663
Bureau des Nations Unies pour la coordination des affaires humanitaires	15 994 726
Luxembourg	15 392 890
Norvège	13 586 777
Programme des Nations Unies pour le développement	10 737 872
Canada	10 286 970
Japon	9 200 000
Sierra Leone	7 344 000
Finlande	7 300 256
Danemark	6 339 024
Fonds d'affectation spéciale des Nations Unies pour la sécurité humaine	5 792 195
Suède	5 696 468
Irlande	5 548 800
Pérou	4 418 758
République de Corée	4 235 697
Italie	3 630 560

* Les contributions sont évaluées en dollars des Etats-Unis au moment de leur réception, sur la base du taux de change opérationnel des Nations Unies. Les donateurs sont classés par ordre décroissant du montant de leurs contributions.

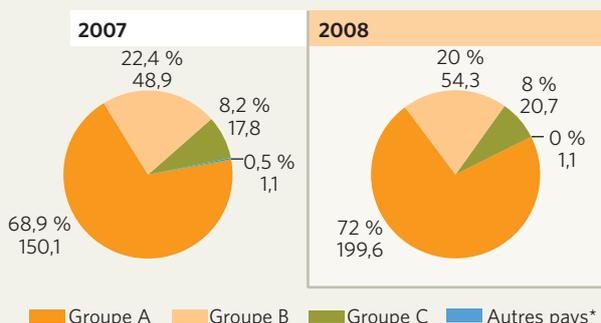
¹ Paiements reçus en 2008.

² Paiements reçus pour les ressources de cofinancement.

TOUS LES CHIFFRES SONT PROVISOIRES. Rapport intérimaire établi le 30 mars 2009 sur la base de données préliminaires.

DÉPENSES PAR GROUPE DE PAYS

EN MILLIONS DE DOLLARS É.-U. ET EN POURCENTAGE DU TOTAL



■ Groupe A ■ Groupe B ■ Groupe C ■ Autres pays*

Prière de se reporter à la carte des pages 30-31 pour la liste des groupes de pays.

* Pays et territoires ayant reçu de l'UNFPA une assistance technique ou un appui aux projets, mais aucun financement prélevé sur les ressources ordinaires.

d'appui technique se sont élevées à 85 000 dollars. Les totaux de 2008 sont basés sur des chiffres provisoires.

Sur le montant total des dépenses (ressources ordinaires), l'UNFPA a affecté 165,2 millions de dollars à l'assistance à la santé reproductive; 69,1 millions de dollars à la population et au développement; 35,6 millions de dollars à l'égalité des sexes et au renforcement du pouvoir des femmes; et 79,5 millions de dollars à la coordination des programmes et à l'appui aux programmes. Ces dépenses ont été autorisées par la Directrice exécutive, pour donner suite aux recommandations approuvées par le Conseil d'administration de l'UNFPA.

DEPENSES POUR 2008 PAR REGION

RESSOURCES ORDINAIRES*

REGION	EN MILLIONS DE DOLLARS E.-U.	EN POURCENTAGE DU MONTANT TOTAL DES PROGRAMMES	REGION	EN MILLIONS DE DOLLARS E.-U.	EN POURCENTAGE DU MONTANT TOTAL DES PROGRAMMES
AFRIQUE SUBSAHARIENNE			ASIE ET PACIFIQUE		
PAR DOMAINE DE PROGRAMMES			PAR DOMAINE DE PROGRAMMES		
Santé reproductive	64,7	45,2	Santé reproductive	56,8	66,4
Population et développement	34,3	23,9	Population et développement	11,9	13,9
Egalité des sexes et renforcement du pouvoir des femmes	13,5	9,4	Egalité des sexes et renforcement du pouvoir des femmes	6,8	8,0
Coordination des programmes et assistance aux programmes	30,8	21,5	Coordination des programmes et assistance aux programmes	10,0	11,7
Total	143,3	100,0	Total	85,5	100,0
ACTIVITES DE PAYS PAR GROUPE			ACTIVITES DE PAYS PAR GROUPE		
Groupe A	129,5	98,0	Groupe A	48,7	62,9
Groupe B	2,6	1,9	Groupe B	17,3	22,4
Groupe C	0,2	0,2	Groupe C	11,4	14,7
Autres pays**	-	-	Autres pays**	-	-
Total, Activités de pays	132,3	100,0	Total, Activités de pays	77,4	100,0
Activités de pays	132,3	92,3	Activités de pays	77,4	90,5
Activités régionales	11,0	7,7	Activités régionales	8,1	9,5
Total, Région	143,3	100,0	Total, Région	85,5	100,0
ETATS ARABES			AMERIQUE LATINE ET CARAIBES		
PAR DOMAINE DE PROGRAMMES			PAR DOMAINE DE PROGRAMMES		
Santé reproductive	12,5	46,6	Santé reproductive	14,9	42,9
Population et développement	5,3	19,8	Population et développement	7,4	21,3
Egalité des sexes et renforcement du pouvoir des femmes	3,6	13,4	Egalité des sexes et renforcement du pouvoir des femmes	4,7	13,5
Coordination des programmes et assistance aux programmes	5,4	20,1	Coordination des programmes et assistance aux programmes	7,7	22,2
Total	26,9	100,0	Total	34,7	100,0
ACTIVITES DE PAYS PAR GROUPE			ACTIVITES DE PAYS PAR GROUPE		
Groupe A	14,7	59,5	Groupe A	6,8	23,5
Groupe B	9,1	36,8	Groupe B	18,7	64,7
Groupe C	0,5	2,0	Groupe C	3,4	11,8
Autres pays**	0,4	1,6	Autres pays**	-	-
Total, Activités de pays	24,7	100,0	Total, Activités de pays	28,9	100,0
Activités de pays	24,7	91,8	Activités de pays	28,9	83,3
Activités régionales	2,2	8,2	Activités régionales	5,8	16,7
Total, Région	26,9	100,0	Total, Région	34,7	100,0
EUROPE ORIENTALE ET ASIE CENTRALE			NIVEAU INTERREGIONAL ET MONDIAL		
PAR DOMAINE DE PROGRAMMES			PAR DOMAINE DE PROGRAMMES		
Santé reproductive	7,2	47,1	Santé reproductive	9,0	23,4
Population et développement	2,9	18,9	Population et développement	7,4	19,2
Egalité des sexes et renforcement du pouvoir des femmes	1,3	8,5	Egalité des sexes et renforcement du pouvoir des femmes	5,8	14,8
Coordination des programmes et assistance aux programmes	3,9	25,5	Coordination des programmes et assistance aux programmes	16,4	42,6
Total	15,3	100,0	Total	38,6	100,0
ACTIVITES DE PAYS PAR GROUPE					
Groupe A	-	-			
Groupe B	6,5	52,0			
Groupe C	5,3	42,4			
Autres pays**	0,7	5,6			
Total, Activités de pays	12,5	100,0			
Activités de pays	12,5	81,7			
Activités régionales	2,8	18,3			
Total, Région	15,3	100,0			

* Toutes les données utilisées dans ces tables sont provisoires. Certains chiffres étant arrondis, les totaux peuvent ne pas coïncider avec la somme de leurs éléments.

** Pays ou territoires qui ont reçu de l'UNFPA une assistance technique ou un appui aux projets, mais aucun montant prélevé sur les ressources ordinaires de l'UNFPA.



© Nations Unies

Les programmes de l'UNFPA aident chacun, comme cette jeune femme du Burkina Faso, à préserver sa santé reproductive et à jouir dans sa vie de chances égales.

DÉPENSES PAR RÉGION

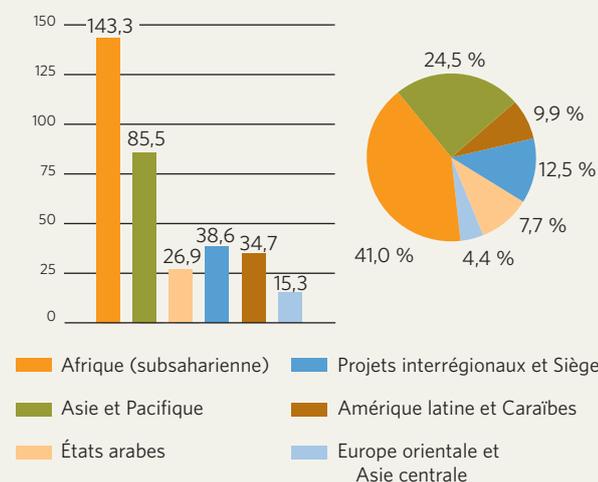
En 2008, l'UNFPA a fourni son appui à 158 pays, zones et territoires en développement: 45 en Afrique subsaharienne, 14 dans la région des États arabes, 21 en Europe orientale et en Asie centrale, 42 en Amérique latine et dans les Caraïbes, et 36 en Asie et dans le Pacifique. L'Afrique subsaharienne est la région qui a reçu le pourcentage le plus élevé de l'assistance de l'UNFPA (143,3 millions de dollars), suivie par l'Asie et le Pacifique (85,5 millions de dollars), l'Amérique latine et les Caraïbes (34,7 millions de dollars), la région des États arabes (26,9 millions de dollars), enfin l'Europe orientale et l'Asie centrale (15,3 millions de dollars). L'assistance fournie au niveau interrégional et mondial (Siège) s'est élevée à 38,6 millions de dollars.

GESTION

L'UNFPA a commencé à exécuter son Plan stratégique pour 2008-2011. Ce plan a pour objectif d'accélérer les progrès vers la réalisation du Programme d'action de la Conférence internationale sur la population et le développement et des objectifs du Millénaire pour le développement, en mettant l'accent sur trois domaines

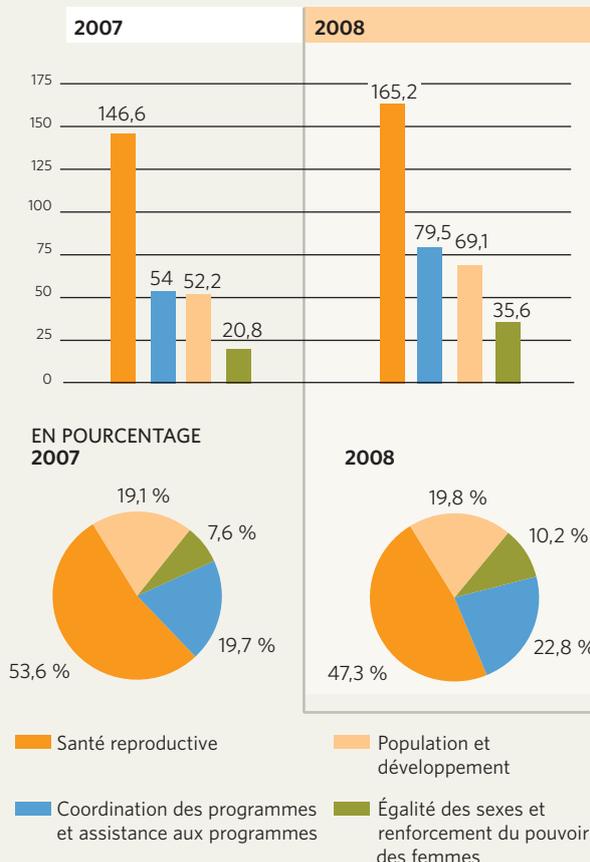
ASSISTANCE DE L'UNFPA PAR RÉGION GÉOGRAPHIQUE

EN MILLIONS DE DOLLARS É.-U. EN POURCENTAGE



ASSISTANCE DE L'UNFPA PAR DOMAINE DE PROGRAMMES

EN MILLIONS DE DOLLARS É.-U.



Présence de l'UNFPA dans le monde

L'UNFPA a été actif dans 158 pays, zones et territoires en 2008 par l'intermédiaire de son siège de New York et de ses cinq bureaux régionaux, six bureaux sous-régionaux et 115 bureaux de terrain dans le monde entier. L'UNFPA a aussi des bureaux de liaison à Bruxelles, Copenhague, Genève, Tokyo et Washington, D.C. L'UNFPA a décentralisé ses programmes pour rapprocher son personnel de ses clients. De ce fait, les trois quarts environ des 1 119 membres du personnel de l'UNFPA travaillent maintenant dans les bureaux régionaux, sous-régionaux et de terrain.



GROUPE A

Pays et territoires ayant le plus besoin d'aide pour atteindre les objectifs de la Conférence internationale sur la population et le développement

AFRIQUE SUBSAHARIENNE

Angola
Bénin
Burkina Faso
Burundi
Cameroun
Cap-Vert
Comores
Congo
Côte d'Ivoire
Érythrée
Éthiopie
Gabon
Gambie
Ghana
Guinée
Guinée-Bissau
Guinée équatoriale
Kenya
Lesotho
Libéria
Madagascar

Malawi
Mali
Mauritanie
Mozambique
Namibie
Niger
Nigéria
Ouganda
République centrafricaine
République démocratique du Congo
République-Unie de Tanzanie
Rwanda
Sao Tomé-et-Principe
Sénégal
Sierra Leone
Swaziland
Tchad
Togo
Zambie
Zimbabwe

ÉTATS ARABES

Djibouti
Somalie
Soudan
Territoire palestinien occupé
Yémen

ASIE ET PACIFIQUE

Afghanistan
Bangladesh
Bhoutan
Cambodge
Inde
Maldives
Myanmar
Népal
Pakistan
Papouasie-Nouvelle-Guinée
Pays insulaires du Pacifique*
République démocratique populaire lao
Timor-Leste

AMÉRIQUE LATINE ET CARAÏBES

Guatemala
Haïti
Honduras

GROUPE B

Pays ayant notablement progressé vers la réalisation des objectifs de la Conférence internationale sur la population et le développement

AFRIQUE SUBSAHARIENNE

Afrique du Sud
Botswana

ÉTATS ARABES

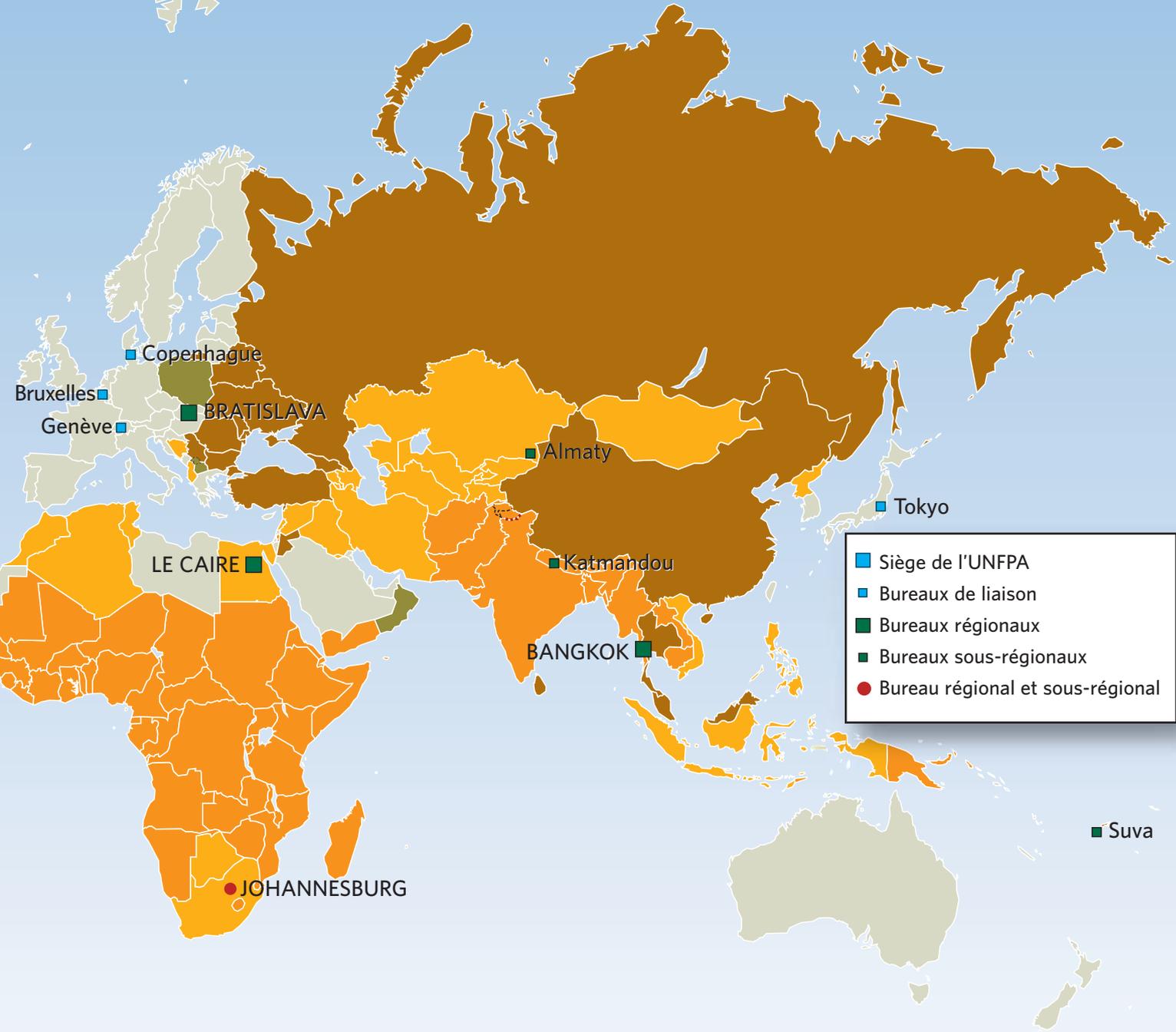
Algérie
Égypte
Iraq
Liban
Maroc
République arabe syrienne
Tunisie

EUROPE ORIENTALE ET ASIE CENTRALE

Albanie
Arménie
Azerbaïdjan
Bosnie-Herzégovine
Kazakhstan
Kirghizistan
Ouzbékistan
Tadjikistan
Turkménistan

ASIE ET PACIFIQUE

Indonésie
Iran (République islamique d')



■	Siège de l'UNFPA
■	Bureaux de liaison
■	Bureaux régionaux
■	Bureaux sous-régionaux
●	Bureau régional et sous-régional

Mongolie
 Philippines
 République populaire démocratique de Corée
 Viet Nam

AMÉRIQUE LATINE ET CARAÏBES

Bolivie
 Brésil
 Colombie
 Costa Rica
 El Salvador
 Équateur
 Nicaragua
 Panama
 Paraguay
 Pérou
 République dominicaine
 Venezuela (République bolivarienne du)

GROUPE C

Pays ayant fait la preuve de progrès extrêmement marqués vers la réalisation des objectifs de la Conférence internationale sur la population et le développement

AFRIQUE SUBSAHARIENNE

Maurice
 Seychelles

ÉTATS ARABES

Jordanie

EUROPE ORIENTALE ET ASIE CENTRALE

Bélarus
 Bulgarie
 Fédération de Russie
 Géorgie
 République de Moldova
 Roumanie
 Serbie
 Turquie
 Ukraine

ASIE ET PACIFIQUE

Chine
 Malaisie
 Pays insulaires du Pacifique*
 Sri Lanka
 Thaïlande

AMÉRIQUE LATINE ET CARAÏBES

Argentine
 Chili
 Cuba
 Mexique
 Pays caraïbes anglophones et néerlandophones
 Uruguay

AUTRES PAYS ET TERRITOIRES

Pays et territoires ayant reçu de l'UNFPA une assistance technique ou un appui aux projets, mais aucun financement prélevé sur ses ressources ordinaires

ÉTATS ARABES

Oman

EUROPE ORIENTALE ET ASIE CENTRALE

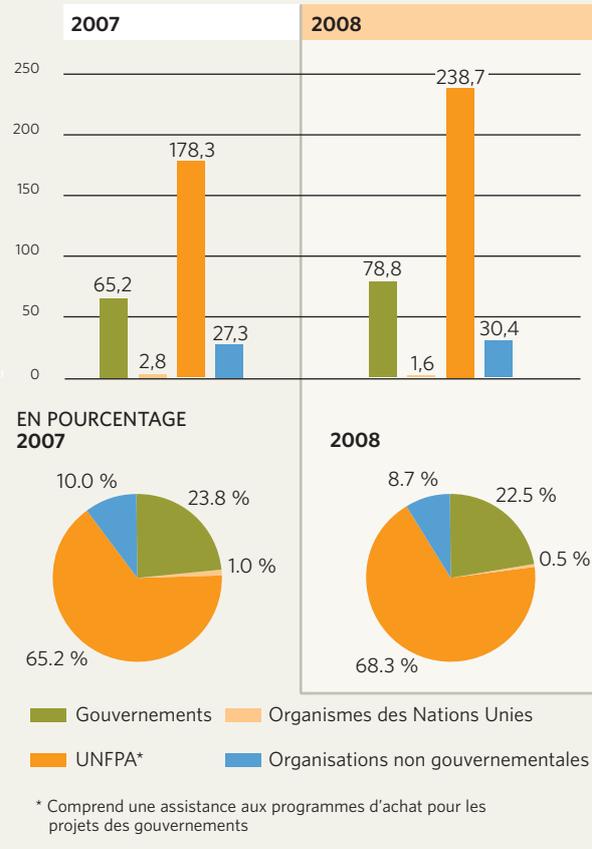
Ex-République yougoslave de Macédoine
 Kosovo
 Pologne

*Les Pays insulaires du Pacifique figurent deux fois dans la liste parce que certains entrent dans le Groupe A et d'autres dans le Groupe C. Les Iles Salomon, Kiribati, le Samoa, Tuvalu et Vanuatu entrent dans le Groupe A, tandis que Fidji, les Iles Cook, les Iles Marshall, la Micronésie, Nauru, Nioué, les Palaos, les Tokélaou et les Tonga entrent dans le Groupe C.

Les désignations employées et la présentation du matériel sur la carte n'impliquent l'expression d'aucune opinion quelle qu'elle soit de la part de l'UNFPA concernant le statut juridique de tout pays, territoire, ville ou zone ni de son gouvernement, ou concernant la délimitation de ses frontières. La ligne en pointillé représente approximativement la ligne de contrôle au Jammu-et-Cachemire convenue par l'Inde et le Pakistan. Le statut final du Jammu-et-Cachemire n'a pas encore été fixé d'un commun accord par les parties.

ASSISTANCE DE L'UNFPA PAR AGENT D'EXÉCUTION

EN MILLIONS DE DOLLARS É.-U



clefs: population et développement, santé et droits en matière de reproduction, et égalité des sexes. Ce plan est orienté vers les résultats et précise les issues attendues, en même temps qu'il fournit des indicateurs pour mesurer les résultats. Il laisse aux programmes régionaux et nationaux la latitude de choisir les éléments qui reflètent le mieux leurs besoins et priorités.

D'importantes mesures ont été prises en 2008 pour améliorer l'exercice des responsabilités. La politique de contrôle suivie par l'UNFPA vise à renforcer l'exercice des responsabilités et la gestion des risques. Reconnaissant que l'exercice des responsabilités concerne aussi l'éthique et les normes éthiques, l'UNFPA a institué en 2008 un Bureau de l'éthique et mis en place pour le personnel un cours obligatoire de formation à l'éthique.

L'UNFPA a centré son attention sur la manière d'assurer l'intendance et le contrôle des ressources confiées à sa gestion. L'application cohérente d'un cadre de contrôle interne et tous les éléments d'une politique de contrôle interne tiennent ici un rôle primordial. Les bureaux de pays de l'UNFPA ont par ailleurs fait part de plusieurs initiatives

prises au niveau local pour améliorer l'intendance des ressources.

REGIONALISATION

En 2008, l'UNFPA a commencé à mettre en œuvre une nouvelle structure organisationnelle conçue pour centrer davantage son activité sur le terrain. Cette nouvelle structure appuie la réforme des Nations Unies, qui appelle à une harmonisation accrue entre les institutions du système des Nations Unies et souligne la nécessité d'agir davantage et avec plus d'efficacité sur le terrain. Les nouveaux bureaux régionaux, situés à Bangkok, Bratislava, Le Caire, Johannesburg et Panama, seront appuyés par six bureaux sous-régionaux situés à Almaty, Dakar, Katmandou, Johannesburg, Kingston et Suva. En outre, une nouvelle Division des programmes et une nouvelle Division technique ont été instituées au Siège.

RESSOURCES HUMAINES

L'UNFPA compte, au niveau mondial, 1 119 fonctionnaires occupant des postes autorisés par le budget. En 2008, les femmes occupaient 48 % des postes de la catégorie des administrateurs – l'un des pourcentages les plus élevés parmi les organisations du système des Nations Unies. Environ 74 % des postes approuvés se trouvaient sur le terrain.

Points saillants

L'UNFPA a mis l'accent sur les activités qui facilitaient la réorganisation et la régionalisation et dotaient le personnel d'une formation afin de l'équiper pour assumer de nouvelles affectations.

Pour développer les compétences des futurs administrateurs et superviseurs, l'UNFPA a lancé le *Learning Applied Management Programme*.

Près de 800 fonctionnaires de l'UNFPA ont suivi avec succès l'un des six cours offerts par le Programme d'apprentissage à distance sur les questions de population. Au titre de ce programme, quatre universitaires ont dispensé un enseignement au personnel de l'UNFPA sur des thèmes y afférents.

DEPENSES EFFECTUEES AU TITRE DES PROJETS

EN MILLIERS DE DOLLARS E.-U. (PROVENANT DES RESSOURCES ORDINAIRES ET DES RESSOURCES DIVERSES)

AFRIQUE SUBSAHARIENNE

Afrique du Sud	1 603
Angola	2 702
Bénin	3 088
Botswana	1 716
Burkina Faso	5 163
Burundi	8 922
Cameroun	2 406
Cap-Vert	1 437
Comores	866
Congo	2 587
Côte d'Ivoire	7 627
Érythrée	2 113
Éthiopie	9 673
Gabon	991
Gambie	1 169
Ghana	3 922
Guinée	2 995
Guinée-Bissau	2 714
Guinée équatoriale	1 708
Kenya	6 933
Lesotho	1 272
Libéria	6 037
Madagascar	4 406
Malawi	14 333
Mali	3 697
Maurice	83
Mauritanie	3 774
Mozambique	13 904
Namibie	1 930
Niger	5 434
Nigéria	12 617
Ouganda	7 880
République centrafricaine	3 816
République démocratique du Congo	12 689
République-Unie de Tanzanie	5 068
Rwanda	4 727
Sao Tomé-et-Príncipe	653
Sénégal	3 410
Seychelles	87
Sierra Leone	6 065
Swaziland	1 267
Tchad	8 258
Togo	1 708
Zambie	4 268
Zimbabwe	8 599
<i>Total, Projets des pays et territoires</i>	<i>206 317</i>
<i>Projets régionaux</i>	<i>13 562</i>
Total, Afrique subsaharienne	219 879

ASIE ET PACIFIQUE

Afghanistan	8 097
Bangladesh	8 483
Bhoutan	1 138
Cambodge	6 461
Chine	6 765
Inde	9 162
Indonésie	5 465
Iran (République islamique d')	1 512
Malaisie	408
Maldives	513
Mongolie	2 579
Myanmar	6 720
Népal	6 708
Pakistan	7 719
Papouasie-Nouvelle-Guinée	1 649
Pays insulaires du Pacifique	2 569
Philippines	5 014
République démocratique populaire lao	1 571
République populaire démocratique de Corée	3 703
Sri Lanka	1 742
Thaïlande	1 627
Timor-Leste	2 264
Viet Nam	7 378
<i>Total, Projets des pays et territoires</i>	<i>99 247</i>
<i>Projets régionaux</i>	<i>9 437</i>
Total, Asie et Pacifique	108 684

ÉTATS ARABES

Algérie	307
Djibouti	848
Égypte	2 859
Iraq	3 644
Jordanie	509
Liban	1 462
Maroc	2 228
Oman	845
République arabe syrienne	3 369
Somalie	2 611
Soudan	30 684
Territoire palestinien occupé	5 010
Tunisie	514
Yémen	3 718
<i>Total, Projets des pays et territoires</i>	<i>58 608</i>
<i>Projets régionaux</i>	<i>2 883</i>
Total, Etats arabes	61 491

EUROPE ORIENTALE ET ASIE CENTRALE

Albanie	740
Arménie	1 001
Azerbaïdjan	1 299
Bélarus	453
Bosnie-Herzégovine	474
Bulgarie	257
Ex-République yougoslave de Macédoine	155
Fédération de Russie	1 430
Géorgie	2 049
Kazakhstan	718
Kirghizistan	869
Kosovo	885
Ouzbékistan	1 162
Pologne	16
République de Moldova	672
Roumanie	478
Serbie	158
Tadjikistan	979
Turquie	4 517
Turkménistan	797
Ukraine	2 180
<i>Total, Projets des pays et territoires</i>	<i>21 289</i>
<i>Projets régionaux</i>	<i>4 057</i>
Total, Europe orientale et Asie centrale	25 346

AMÉRIQUE LATINE ET CARAÏBES

Argentine	636
Bolivie	2 503
Brésil	2 745
Chili	204
Colombie	3 707
Costa Rica	641
Cuba	1 023
El Salvador	1 447
Équateur	1 362
Guatemala	4 402
Haïti	5 431
Honduras	2 711
Mexique	2 736
Nicaragua	5 229
Panama	955
Paraguay	1 560
Pays caraïbes anglophones et néerlandophones	3 895
Pérou	8 744
République dominicaine	1 711
Uruguay	1 676
Venezuela (République bolivarienne du)	1 180
<i>Total, Projets des pays et territoires</i>	<i>54 498</i>
<i>Projets régionaux</i>	<i>8 442</i>
Total, Amérique latine et Caraïbes	62 940

TOTAL DEPENSES EFFECTUEES AU TITRE DES PROJETS

Projets de pays	439 959
Projets régionaux	38 381
Projets interrégionaux et mondiaux	79 327
Programme consultatif technique	85
Services d'achats, Administrateurs auxiliaires et Autres programmes	32 994
TOTAL GENERAL	590 746

TOUS LES CHIFFRES SONT PROVISOIRES. Rapport intérimaire établi le 30 mars 2009 sur la base de données préliminaires.

ANNONCES DE CONTRIBUTIONS ET PAIEMENTS EFFECTUÉS EN 2008

CONTRIBUTIONS EN DOLLARS É.-U.

PAYS/DONATEUR	ANNONCES POUR L'ANNÉE PAIEMENTS		PAYS/DONATEUR	ANNONCES POUR L'ANNÉE PAIEMENTS		PAYS/DONATEUR	ANNONCES POUR L'ANNÉE PAIEMENTS	
	EN COURS ¹	REÇUS ²		EN COURS ¹	REÇUS ²		EN COURS ¹	REÇUS ²
Afghanistan	100	100	Hongrie	20 000	20 000	République démocratique		
Afrique du Sud	22 222	22 222	Îles Cook	1 154	-	populaire lao	1 500	-
Albanie	100 ³	-	Îles Marshall	100	-	République dominicaine	15 000	25 000 ⁵
Algérie	10 000	-	Îles Salomon	200	-	République slovaque	6 468	6 468
Allemagne	26 677 320	26 677 320	Inde	473 261	473 261	République tchèque	227 311	227 311
Andorre	32 039	32 039	Indonésie	69 849	69 849	République-Unie de		
Angola	5 000	-	Iran (République			Tanzanie	5 063	5 063
Antigua and Barbuda	1 000	-	islamique d')	61 687	61 687	Roumanie	10 047	10 047
Arabie saoudite	500 000	800 000 ⁵	Iraq	5 000	5 000	Royaume-Uni	30 721 966	30 721 966
Argentine	5 000	5 000	Irlande	6 656 805	6 807 867	Rwanda	300	-
Arménie	1 000	1 000	Islande	200 000	200 000	Saint-Kitts-et-Nevis	500	1 500 ⁴
Australie	5 684 400	5 684 400	Israël	10 000	25 000 ⁴	Sainte-Lucie	500	-
Autriche	1 832 316	1 832 316	Italie	5 899 705 ⁹	-	Saint-Vincent-et-les		
Azerbaïdjan	3 547	-	Jamaïque	1 000	1 000	Grenadines	100	-
Bahamas	1 000	1 000	Japon	29 660 126	29 660 126	Samoa	1 000	1 000
Bahreïn	1 000	-	Jordanie	50 000	-	Sao Tomé-et-Principe	3 448	3 448
Bangladesh	28 015	50 000 ⁴	Kazakhstan	50 000	50 000	Sénégal	20 001	-
Barbade	5 000	10 000 ⁴	Kenya	9 984	9 984	Serbie	100	-
Belgique	4 178 273	3 886 010	Kirghizistan	1 312	2 625 ⁴	Seychelles	577	1 958 ⁵
Belize	5 000	-	Koweït	10 000	10 000	Sierra Leone	10 074	-
Bénin	15 457	11 457	Lesotho	2 774	5 381 ¹⁰	Singapour	5 000	5 000
Bhoutan	5 950	-	Lettonie	2 000	2 000	Slovénie	20 000	20 000
Bolivie	100	-	Liban	2 000	-	Sri Lanka	18 000	18 000
Botswana	4 500	-	Libéria	10 000	10 000	Suède	60 902 179	60 902 180
Brésil	20 000	20 000	Liechtenstein	23 923	23 923	Suisse	12 216 405	11 814 346
Bulgarie	2 000	2 000	Luxembourg	3 790 087	3 933 434	Suriname	2 000	-
Burkina Faso	1 975	-	Madagascar	12 420	12 420	Swaziland	10 000	-
Burundi	844	844	Malaisie	215 000	215 000	Tajikistan	300	300
Cambodge	2 200	2 200	Malawi	3 000	-	Tchad	30 000	-
Cameroun	21 232	-	Maldîves	5 000	-	Territoire palestinien		
Canada	15 137 615	14 573 111	Mali	6 667	-	occupé	1 000	-
Cap-Vert	1 182	-	Maroc	10 224	10 224	Thaïlande	96 000 ³	84 747 ⁵
Chili	5 000	5 000	Maurice	3 623	3 623	Timor-Leste	1 000	1 000
Chine	900 000	900 000	Mauritanie	12 186 ³	10 338	Togo	11 472	11 472
Chypre	1 500	-	Mexique	84 561	84 561	Tonga	1 000	1 000
Colombie	36 905	36 905	Micronésie (États			Trinité-et-Tobago	5 000	5 000
Comores	500	-	fédérés de)	1 000	-	Tunisie	20 188	20 188
Congo (Republique du)	5 000	-	Moldova	200	-	Turquie	150 000	150 000
Costa Rica	5 569	5 569	Mongolie	4 000	-	Tuvalu	3 000	3 000 ⁷
Côte d'Ivoire	10 000	-	Monténégro	300	300	Ukraine	1 000	-
Croatie	22 000	22 000	Mozambique	2 000	2 000	Uruguay	3 000	3 000
Cuba	5 000	-	Myanmar	160	-	Vanuatu	893	-
Danemark	48 016 701	48 016 701	Namibie	1 000	2 000 ⁴	Venezuela (République		
Djibouti	1 000	-	Népal	5 041	5 041	bolivarienne du)	10 000	-
Egypte	107 078	10 000	Nicaragua	4 000	4 000	Viet Nam	4 256	-
El Salvador	1 000	1 000	Niger	10 000	-	Zambia	5 980	5 980
Equateur	2 000	-	Nigéria	31 167	-	TOTAL PARTIEL	432 532 027	422 079 553
Érythrée	2 000	-	Norvège	47 564 470	47 564 470	PERTE AU CHANGE (3 979 707)		-
Espagne	18 867 925	18 134 715	Nouvelle-Zélande	3 471 300	3 471 300	TOTAL	428 552 319	422 079 553
Estonie	46 046 ³	57 938 ⁶	Oman	26 042	26 008 ⁷			
Éthiopie	3 261	3 128 ⁷	Ouganda	9 805	-			
ex-République			Ouzbékistan	763	763			
yougoslave de			Pakistan	417 457	-			
Macédoine	2 000	5 500 ⁸	Panama	10 000	10 000			
Fédération de Russie	300 000	300 000	Papouasie					
Fidji	3 268	3 268	Nouvelle-Guinée	3 774	-			
Finlande	23 323 615	24 205 749	Paraguay	762	762			
France	3 698 225	3 698 225	Pays-Bas	78 892 183	75 728 331			
Gabon	11 855	11 855	Pérou	2 000	-			
Gambie	19 088	28 561 ⁴	Philippines	60 125	-			
Géorgie	1 600	1 600	Pologne	10 000	10 000			
Ghana	12 500	75 000 ⁸	Portugal	200 000	200 000			
Grèce	8 000	8 000	Qatar	30 000	-			
Grenade	100	-	République arabe					
Guatemala	5 003	5 003	syrienne	10 811	11 329			
Guinée	4 000	-	République arabe					
Guinée équatoriale	41 029	-	du Yémen	15 000	15 000			
Guinée-Bissau	1 000	-	République centrafricaine	2 500	-			
Guyana	500	-	République de Corée	100 000	100 000			
Haïti	10 000	10 000	République démocratique					
Honduras	3 386	3 386	du Congo	51 850	11 848			

1 Annonces de contributions officielles par écrit reçues au 31 décembre 2008.

2 Paiements effectifs reçus au 31 décembre 2008.

3 La contribution annoncée pour 2008 a été versée antérieurement.

4 Comprend les paiements pour 2008 et les années suivantes.

5 Paiement pour 2008 et les années antérieures.

6 Paiement pour 2009.

7 Paiement pour 2007.

8 Comprend les paiements pour 2008 et les années antérieures et suivantes.

9 Paiement pour 2008 effectué en 2007.

10 Comprend les paiements pour 2007 et les années antérieures.

Les parenthèses indiquent un chiffre négatif.

TOUS LES CHIFFRES SONT PROVISOIRES.

Rapport intérimaire établi le 30 mars 2009 sur la base de données préliminaires.



Fonds des Nations Unies pour la population

Division de l'information et des relations extérieures

220 East 42nd St., 23rd Floor

New York, NY 10017

Etats-Unis d'Amérique

Tél. : +1 (212) 297-5020

www.unfpa.org

© UNFPA 2009

ISBN 978-0-89714-954-9

F/2000/2009